

UNIVERSITE SAAD DAHLEB DE BLIDA

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



MEMOIRE DE MASTER

En architecture et projet urbain

LE TOURISME MONTAGNARD

LA CREATION D'UN PARC CULTUREL

Cas d'étude : la périphérie ouest de la ville de MEFTAHA

Conception d'un écomusée

Par

Bilal ELEZAAR

Devant le jury composé de :

Dr Arch Mr. AIT SAADI	Enseignant, U. de BLIDA	Président
Mr. DERDER.M	Enseignant, U. de BLIDA	Examinateur
Mr. SEDDOUD.A	Enseignant, U. de BLIDA	Encadreur
Mr. ABDELMALEK	Enseignant, U. de BLIDA	Co-Encadreur
Dr Arch Mr. ZERRARKA	Enseignant, U. de BLIDA	Porteur du master

Blida, septembre 2019

RESUME

Le présent travail traite d'étalement urbain et la périphérie dans les villes de piémont, spécifiquement de l'agglomération ouest de la ville de MEFTAH.

A cet effet, nous avons suivi un processus qui comporte les étapes suivantes : Une lecture territoriale selon l'approche typo-morphologique de GIANFRANCO CANIGGIA qui nous permet d'atteindre un certain niveau de compréhension d'établissement humain, Il permet également de comprendre le processus d'urbanisation de la ville et la naissance de cette dernière, cette étape est suivie par une phase cognitive qui explique la croissance de la ville de MEFTAH.

L'objectif de cette phase est d'arriver à saisir la genèse de la formation jusqu'à l'image urbaine de sa développement actuel afin de soulever les problématiques spécifiques à la ville et au quartier.

A travers le projet urbain comme moyen d'intervention, le deuxième niveau de lecture se base sur les concepts d'aménagement durable, ces références nous ont permis d'introduire de nouvelles idées et suggestions pour consolider la périphérie OUEST de la ville de MEFTAH, et ont conduit à développer et à créer un parc urbain, un projet urbain avec différentes facettes qui prend en compte les enjeux actuels du renouvellement urbain et du développement durable.

Mots clés : étalement urbain, projet urbain, périphérie urbaine, piémont, parc urbain.

ملخص

العمل المقدم يعالج الزحف العمراني ومفهوم الضواحي الحضريّة للمدن المجاورة للجبال، و خاصة الضاحية السكانية الغربية لمدينة مفتاح.

لهذا الغرض، تتبّعنا منهجية متكوّنة من المراحل التالية : قراءة اقليمية وفقا لطريقة التصنيف المورفولوجي لجيانفرانكو كانيجيا التي سمحت لنا بالوصول الى مستوى معين من فهم المستوطنات البشرية، سمح لنا بفهم المعالج الحضري للمدينة و نشأتها، هذه المرحلة متبعة بطور معرفي الذي يشرح لنا نمو مدينة مفتاح.

الهدف من هذا الطور هو الوصول لفهم أصل التكوين لغاية الصورة الحضريّة لنموها الحالي من أجل رفع الإشكاليات الخاصة بالمدينة و الحيّ.

من خلال المشروع الحضري كوسيلة للتدخل، المستوى الثاني لقراءة تركز على مفاهيم التنمية المستدامة، هذه المراجع سمحت لنا بإكتساب معلومات و مقترحات جديدة لتعزيز الضاحية الغربية لمدينة مفتاح، و ما أدى لتطوير و إنشاء متنزه حضري، مشروع حضري ذو ابعاد مختلفة التي تأخذ بعين الإعتبار التّحديات الحاليّة للتّجديد الحضري و التّنمية المستدامة.

كلمات مفتاحية : زحف عمرانيّ، مشروع حضريّ، ضاحية حضريّة، المدن المجاورة للجبال، متنزه حضري.

REMERCIEMENTS

Tout travail de recherche n'est jamais l'œuvre d'une seule personne, à cet effet, je tiens exprimer ma sincère reconnaissance à mes vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Tout d'abord à mon bon Dieu de m'avoir donné la force et le courage de mener jusqu'au bout ce travail.

Je remercie Mr. SEDDOUD, encadreur de ce mémoire et monsieur ABDELMALEK l'assistant, pour l'aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer et je le remercierai aussi pour ses soutiens et ses patiences, qu'ils trouvent en ces lignes l'expression de ma gratitude.

Je remercie aussi Mr. BOULEGHBAR, pour les conseils et les remarques précieuses qu'il m'avait souligné.

En suite mesdames et messieurs, les membres de jury qui ont eu l'amabilité d'accepter et d'évaluer ce travail.

J'exprime ma gratitude à toutes les personnes des différentes administrations qui m'ont accepté de répondre à mes questions avec gentillesse.

Enfin j'adresse mes plus sincères remerciements à tous mes proches et amis surtout BRAHIM, FETHI, RABIE, NACER, ANIS, MED AMEDAH, AMINE TOLO, IMANE, MANEL, ASMA, SAMIA, qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

DEDICACE

Pour l'expression d'un profond respect et de reconnaissance, je dédie ce travail a :

Mes chers et tendres parents qui m'ont entouré de leur amour, leur soutien et qui m'ont offert tant de courage et de conseils,

Mes frères et sœurs et a toute ma famille,

A tous mes amis de près ou de loin.

TABLE DES MATIERES

RESUME

ملخص

REMERCIEMENTS

DEDICACE

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

LISTE DES symboles et des abreviations

INTRODUCTION

CHAPITRE I : CHAPITRE INTRODUCTIF

I - Introduction	10
II - Présentation succincte du cas d'étude	16
III - Introduction à la problématique	18
La démarche méthodologique	22
Introduction succincte de chaque chapitre	24

CHAPITRE II : ETAT DES CONNAISSANCES

Introduction	26
I - Définition des concepts, idées et notions clés de la recherche	27
II - L'analyse thématique	40
Conclusion du chapitre	53

CHAPITRE III : LE CAS D'ETUDE

Introduction	55
I - Présentation de la ville de MEFTAH	56
II - Lecture du territoire et logique d'implantation	60
III - Analyse diachronique de la ville de MEFTAH	64
IV - Analyse synchronique de la ville de MEFTAH	67

V - Analyse de l'aire d'étude	73
VI - Les orientations du POS 2017	78
VII - Démarche d'intervention	80
VIII - Projet architectural	82
Conclusion du cas d'étude	88
CONCLUSION GENERALE	
REFERENCES	
ANNEXES	

LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

FIGURE 1 - 1 : VUE SUR LA VILLE DE MEFTAH.	17
FIGURE 1 - 2 : PHOTO AERIENNE DE L'AGGLOMERATION SIDI HAMED.	19
Figure 2 - 1 : Les formes urbaines et l'étalement urbain.	31
FIGURE 2 - 2 : LE PIEMONT : PRESENTER PAR LA LIGNE DE CRETE.	36
FIGURE 2 - 3 : LE PIEMONT : UNE LOGIQUE D'ARTICULATION TRIDIMENSIONNELLE.	36
FIGURE 2 - 4 : CARTE LOCALISANT LE PARC DE LA CARRAIRE DANS LE TERRITOIRE.	41
FIGURE 2 - 5 : LES ESPACES DU PARC – UNE CARTE DE SYNTHESE.	42
FIGURE 2 - 6 : ETAT DES LIEUX ET ENJEUX DU PARC.	43
FIGURE 2 - 7 : LOCALISATION DU PARC DU LAC DE LA BERGEONNERIE DANS LA VILLE DE TOURS.	44
FIGURE 2 - 8 : VUE SUR DOUNIA PARC.	46
FIGURE 2 - 9 : LES SOUS-SYSTEMES DU PARC DES VENTS « DOUNIA ».	50
Figure 3 - 1 : critères servant à la construction d'un projet.	56
FIGURE 3 - 2 : LA SITUATION NATIONALE DE LA VILLE DE MEFTAH.	56
FIGURE 3 - 3 : LA SITUATION TERRITORIALE DE LA VILLE DE MEFTAH.	57
FIGURE 3 - 4 : LA SITUATION REGIONALE DE LA VILLE DE MEFTAH.	57
FIGURE 3 - 5 : LES RELIEFS DE LA VILLE DE MEFTAH.	58
FIGURE 3 - 6 : CARTE DE ZONAGE SISMIQUE DU TERRITOIRE NATIONAL –RPA99/APRES ADDENDA.	59
FIGURE 3 - 7 : ECHELLES DE L'APPROCHE TYPO MORPHOLOGIQUE.	60
FIGURE 3 - 8 : SCHEMA DE LA PHASE DE DESCENTE DU TERRITOIRE.	62
FIGURE 3 - 9 : SCHEMA DE LA STRUCTURATION ACTUELLE DU TERRITOIRE.	62
FIGURE 3 - 10 : SCHEMA DE LA PHASE DE REMONTE DU TERRITOIRE.	63
FIGURE 3 - 11 : SCHEMA DE LA LOGIQUE D'IMPLANTATION DE LA VILLE DE MEFTAH.	63
FIGURE 3 - 12 : PLAN DE LA VILLE DE MEFTAH 1856.	64
FIGURE 3 - 13 : PLAN DE LA VILLE DE MEFTAH 1900.	65
FIGURE 3 - 14 : PLAN DE LA VILLE DE MEFTAH 1930.	65
FIGURE 3 - 15 : PLAN DE LA VILLE DE MEFTAH 1992.	66
FIGURE 3 - 16 : PLAN ACTUEL DE LA VILLE DE MEFTAH.	66
FIGURE 3 - 17 : SCHEMA DE LA SYNTHESE DIACHRONIQUE DE LA VILLE DE MEFTAH.	67
FIGURE 3 - 18 : PLAN DE STRUCTURE DES PERMANENCES DE LA VILLE.	68
FIGURE 3 - 19 : PLAN DE STRUCTURE INFRASTRUCTURELLE DE LA VILLE.	68

FIGURE 3 - 20: PLAN DE STRUCTURE CONSTRUCTIVE DE LA VILLE.	69
FIGURE 3 - 21: PLAN DE STRUCTURE URBANISTIQUE DE LA VILLE.	70
FIGURE 3 - 22: PLAN DE STRUCTURE DES PERMANENCES DE LA VILLE.	71
FIGURE 3 - 23: SCHEMA HISTORICO-MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE DE MEFTAH.	72
FIGURE 3 - 24: SCHEMA SYNTHETIQUE DE LA CROISSANCE DE LA VILLE.	73
FIGURE 3 - 25 : SITUATION DE L'AIRED'ETUDE.	74
FIGURE 3 - 26: SCHEMA D'ACCESSIBILITE DE L'AIRED'ETUDE.	75
FIGURE 3 - 27: SCHEMA DE SYSTEME VIAIRE DE L'AIRED'ETUDE.	76
FIGURE 3 - 28: SCHEMA DU SYSTEME PARCELLAIRE DE L'AIRED'ETUDE.	77
FIGURE 3 - 29: SCHEMA DE LA STRUCTURE FONCTIONNELLE DE L'AIRED'ETUDE.	77
FIGURE 3 - 30 : SCHEMA DU GABARIT DE L'AIRED'ETUDE.	78
FIGURE 3 - 31: SCHEMA D'INTENTIONS DU SITE D'INTERVENTION.	81
FIGURE 3 - 32: SCHEMA DE STRUCTURE VIAIRE DU SITE D'INTERVENTION.	81
FIGURE 3 - 33: SCHEMA D'AFFECTATION ET STRATEGIE URBAINE DU SITE D'INTERVENTION.	82
FIGURE 3 - 34: VUE SUR L'ECOMUSEE DE L'OURIKA.	84
FIGURE 3 - 35: VUE SUR L'ECOMUSEE DU PAYS DE RENNES.	85
Tableau 2 - 1: Tableau comparative entre les exemples.	51
Tableau 3 - 1: programme qualitatif et quantitatif du projet architectural.	87

LISTE DES SYMBOLES ET DES ABREVIATIONS

POS : Plan d'Occupation des Sols.

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

RGPH : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat.

R.N : Route nationale.

C.W : Chemin de wilaya.

INTRODUCTION

Le rythme accéléré de la croissance urbaine durant les dernières décennies a fortement marqué la configuration et le fonctionnement des réseaux urbains régionaux et de l'armature urbaine nationale. La proportion de population éparse dans la population totale ne cesse de décroître, la concentration des populations dans des agglomérations de taille diversifiée, dont le nombre ne cessait d'augmenter, a entraîné une modification du système urbain par l'accroissement des agglomérations de taille petite et moyenne.

En effet, la crise économique qui s'est développée au cours des dernières années, doublée d'une crise politique marquée de violence contre les populations rurales, peuvent orienter à nouveau des flux migratoires vers les zones plus sûres comme les grandes villes du Nord du pays. Tout cela précédé d'un exode rural massif et d'une explosion démographique sans précédent, la croissance de la ville algérienne a toujours été exponentielle.

A partir des années 70, la politique volontariste de développement menée par l'Etat est axée sur l'industrialisation, mais accentue l'afflux des ruraux « déracinés » vers la ville et enclenche une crise importante du logement.

La politique des grands ensembles semble être l'ultime solution pour un Etat jeune mais pressé surtout de pallier la crise par une construction massive. Après plusieurs décennies de socialisme dirigiste et à l'issue de la décennie noire des

années 1990, la société algérienne a basculé, certes, dans l'économie libérale, mais cette même politique a perduré, en dépit de la libéralisation du foncier et l'encouragement à la construction individuelle.

La conception de l'espace vert pour les seules causes hygiénistes et esthétiques est maintenant dépassée. De même, ce n'est plus seulement un ensemble de mesures contre la pollution. Aujourd'hui les espaces verts ont aussi d'autres objectifs : contempler les espèces végétales et animales et pratiquer la nature. Nous pouvons donc observer cette nouvelle dimension qui s'ajoute à la dimension sociale, culturelle, historique et esthétique.

Nous tentons par le biais de cette recherche, la compréhension du phénomène de l'étalement urbain, relater ses causes, son impact sur la société en essayant d'évaluer les différents comportements et attitudes générés par les « urbains » à fin de produire une urbanité.

CHAPITRE I
CHAPITRE INTRODUCTIF

I - Introduction**I - 1 - Introduction à la thématique générale du master
‘ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN’**

La problématique générale du master ‘Architecture et Projet Urbain’ s’inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l’approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s’insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l’approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l’urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu’entretiennent ces villes avec leur territoire.

S’appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d’une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l’urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l’urbanisation et de ses formes), le master ‘Architecture et Projet Urbain’ soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d’urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l’urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c’est le projet urbain qui constituera l’apport spécifique de l’architecte dans la pratique plurielle de l’aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l’urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l’objet architectural et à la crise de l’urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »¹. Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, CHRISTIAN DEVILLERS se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente².

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdu rance des formes pour de nouveaux usages, etc., DEVILLERS développera trois aspects³ : le premier concerne une théorie de la forme urbaine, le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, alors que le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales.

Il conclura par affirmer que le projet urbain « est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là (...) des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après »: une conception de l'architecture dans son rapport au lieu et à l'histoire, assurant la durabilité et la continuité historique.

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

1 BONILLO, J. L. (Mars 2011) *Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain*. Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.MARSEILLE,

2 DEVILLERS, Ch. (12 et 13 mars 1979) « *Le projet urbain* », in *Architecture : recherche et action, Actes du colloque*. Marseille/Palais des Congrès ; Paris : Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également: DEVILLERS, Ch. (mai 1983) *Pour un urbanisme de projet*; (1994) *Conférences paris d'architectes*. Pavillon de l'arsenal – DEVILLERS, Ch. (1994) *Le projet urbain*, et RIBOULET, P. (1994) *La ville comme œuvre*. Paris : éd. du Pavillon de l'arsenal.

3 DEVILLERS. Ch. (Mars 1979) *Au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action*. Palais des Congrès de Marseille.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »⁴.

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité**.

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera ALBERT LEVY et VITTORIO SPIGAI [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la

4 BONILLO J.L. (1995) *L'analyse morphologique et le projet urbain*. N° 118 : Inter-géo-Bulletin.

démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche.

Au courant de l'année universitaire 2018/2019 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, trois thèmes ont été privilégiés :

- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie

A travers la thématique du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. ZERARKA Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'
Mai 2015

I - 2 - Choix de l'option :

A la fin de notre cursus universitaire qui est la 2ème année de master ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN, nous avons essayé de capitaliser l'ensemble des connaissances acquises, assimilées à la maîtrise du projet fin d'étude.

Le choix de l'option ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN a été motivé par l'intérêt que nous allons avoir une maîtrise de la globalité du projet (territoire, ville, site d'intervention), et de nous permettre d'analyser et intervenir à différentes échelles du territoire et en intégrant notre projet.

I - 3 - Introduction à la thématique générale :**LE PROJET URBAIN ET LA PERIPHERIE**

Notre planète est en train de devenir majoritairement urbaniser créant un état de crise. À titre d'exemple, en 1800, à peine 3 % de la population mondiale vivait en ville, contre 15 % en 1900, 30 % en 1950 et 46 % en 2000. À ce rythme, les estimations prévoient que 65 % de la population sera urbaine en 2025 (UNFPA1, 2007)⁵. Mr. SEDOUD définit la crise comme étant un état de désarroi pour celui qui la vit, mais qui est nécessaire à un nouvel arrangement ordonnant⁶.

La principale question qui se pose de nos jours c'est comment dépasser la crise ? Mais avant cela il faut d'abord la reconnaître.

Une crise peut se présenter à différentes échelles, territoriale, de ville, du tissu et de l'édifice. Elle se modèle sous différents types, les plus reconnaissables et fréquents sont la crise de l'artificialité et la crise de la discipline.

L'exemple de l'autoroute du soleil (Italie) est une solution territoriale à une crise dû à l'artificialité et à la discipline.

En Algérie, ce n'est que durant ces dernières décennies que l'urbanisme de projet a été introduit. La nécessité de cette vision ; de développement économique, social et de mise à niveau urbain, est liée à la mise en valeur de la vitalité des territoires qui sont menacés par les mauvaises pratiques d'aménagements. Un aménagement du territoire pratique est un aménagement qui rentabilise les infrastructures.

L'un des enjeux majeurs de l'occupation artificielle du territoire est l'étalement. Ce dernier est principalement causé par la mauvaise gestion des projets de développement ; du ponctuel au territorial.

L'étalement urbain définit le développement rapide et horizontal des surfaces urbanisées au détriment des terrains agricoles et vierges situés en périphérie urbaine de la ville. Très tôt avec l'industrialisation certains théoriciens, architectes et urbanistes ont commencé à se

5 UNFPA, 2007, Etat de la population mondiale 2012, Rapport, <http://www.unfpa.org>

6 Séminaire : « projet urbain en périphérie ». SEDOUD, A, Professeur, U. de Blida, séminaire master architecture et projet urbain, université SAAD DAHLEB BLIDA, 2016.

soucier d'un semblant d'étalement. Au XX siècle, cet étalement s'est accru suite à une mauvaise planification et une utilisation de divers paramètres de composition de la ville.

Le globe terrestre dans son ensemble, connaît une mutation qui détruit les frontières des villes, des campagnes et des bourgs environnants, détruisant les terres fertiles et réserves vertes. Cette mutation convie à l'étalement des activités de la ville vers la périphérie engendrant une dispersion et un zoning d'activités conduisant au dédoublement de celle-ci. Adjoint à tout cela, les contraintes naturelles et physiques. De nos jours les villes sont désagrégées en deux entités :

- La première profite de l'étalement pour renforcer son patrimoine urbain,
- La deuxième devient sujette aux conflits spatiaux qui se répercutent sur la société.

Pour accroître le premier et diminuer le deuxième, la tenue d'un processus du renouvellement urbain et de restructuration semble la plus cohérente. La durabilité viendra couronner le tout en y ajoutant un aspect écologique, propre et à long terme.

Afin d'espérer réussir à résoudre une crise, il est impératif d'avoir recours à une méthodologie de lecture liée au processus historique, typologique et à une analyse processuelle.

I - 4 - Introduction à la thématique spécifique :

LE TOURISME MONTAGNARD

Le tourisme montagnard est le tourisme dans les massifs montagneux, ses origines remontent au 19ème siècle avec l'avènement de la montagne comme lieu de détente.

De nos jours, le tourisme de montagne est le plus souvent associé au tourisme sportif, à cause des sports d'hiver et d'activités sportives comme le rafting, le trekking ou la randonnée en été.

Le tourisme de montagne est à double tranchant, d'un côté grâce au tourisme les habitants de ces régions peuvent vivre des recettes touristiques et endiguer la migration vers la vallée

et d'un autre côté, il nécessite de contrôler les flux touristiques afin de préserver l'environnement.

Les montagnes sont des terrains s'élevant au-dessus de la région environnante de façon relativement abrupte (fortes pentes). Les montagnes offrent à ceux qui s'y rendent d'intenses moments de plaisir et de bien-être. Un plaisir unique en son genre, qui ne laisse indifférent chaque personne ayant l'opportunité de passer un moment d'évasion en ces magnifiques lieux⁷.

En fin, l'objectif de notre thème est de voir dans quelles mesures peut-on envisager la relance de l'activité touristique, la valorisation des territoires et cultures locales, l'amélioration de l'image de marque de la ville de MEFTAH et la protection du patrimoine local.

II - Présentation succincte du cas d'étude :

II - 1 - Critères de choix :

On a choisis la ville de MEFTAH parce qu'elle a une situation très importante car elle est entre deux grands pôles, ALGER et BLIDA, aussi la ville de MEFTAH est l'une des grande commune avec une densité très élevée par rapport aux autres villes de la wilaya de BLIDA, aussi qu'elle est située au piémont donc elle a des magnifiques potentialités naturelles non exploitées.

Ainsi, elle souffert des problèmes de la pollution de la cimenterie en plus l'exode rurale vers la ville et surtout vers les terrains agricoles au nord de la ville.

Les villes de piémonts en générales en ALGERIE n'ont pas des rôles importants quel que soit économiquement, environnement, socialement et culturellement. C'est pour ça on a choisis cette ville de piémont pour essayer de trouver des solutions efficaces pour elle.

⁷ TESSA, A. (1999) *Thèse de magister : la zone d'expansion touristique outil d'aménagement du territoire et méthode d'analyse spatiale*, TIZIOUZOU.



Figure 1 - 1: Vue sur la ville de MEFTAH. (Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Meftah>)

II - 2 - Présentation de la ville de MEFTAH :

La commune de **MEFTAH** se situe à l'extrême Est de la plaine de la Mitidja. Elle forme les limites orientales de la wilaya de Blida avec les wilayas de BOUMERDES et ALGER. Elle est érigée en chef-lieu de daïra lors du dernier découpage administratif de 1985.

La commune de **MEFTAH** s'étend sur une superficie de 5212 HA. Elle compte une population de 64409 habitants (RGPH2008), répartis dans 08 centres urbains et quelques douars (hameaux) de moindre importance.

Les 08 centres urbains sont :

* Le chef-lieu.

SOUAKRIA, EL BORG, ZAYANE, OULED HANACHE, SIDI HAMED, M'HADA ET SAFSAF.

III - Introduction à la problématique :**III - 1 - Problématique générale :**

Grace à son agriculture rentable ; la ville de MAFTEH a connu une croissance contenue depuis sa création en 1856. Et pendant toute son évolution, la ligne de croissance principale était la RN 29, après avoir franchi l'oued qui était une barrière entre 1900 et 1930 ; la ville rencontre plusieurs obstacles sont le massif montagneux de Djebel ZEROUALA (barrière naturelle infranchissable) au sud-est, la nouvelle cimenterie et sa carrière (borne artificiel) vers l'est pour la croissance linéaire sur la R.N.29, et l'amiante-ciment (borne artificielle) vers le nord pour la croissance linéaire sur le C.W.118.

En outre, les terres agricoles ont toujours joué le rôle d'une barrière artificielle mais elles commencent à céder à la pression de la croissance urbaine au fur et à mesure que cette dernière avance. D'autres barrières non sans importance sont projetées, comme la déviation de la R.N.29 et le projet du chemin de fer qui relie Béni MERED à REGHAÏA. Au-delà de ces barrières, d'autres obstacles se profilent et devons faire office de barrière au Nord. Ces barrières sont des lignes électriques de haute tension.

La hiérarchisation des voies dans la ville de MEFTAHA n'est pas très complexe, n'empêche qu'elle soit variée. Ce qui ne passe pas inaperçue dans nos villes c'est le manque des espaces vert qui sont négligé et en mauvaise état c'est le cas de la ville de MEFTAHA.

La cimenterie qui est devenu proche de la ville après son extension, avec sa cheminée qui dégage des gaz toxique et de la poussière instantanément, qui menace la santé des citoyens de cette ville, et l'atmosphère aussi, on rajoute aussi la pollution qui est causé par les camions de transport du ciment.

Donc comment on peut limiter cet étalement vers les terrains agricoles ? Et est-ce qu'on peut résoudre le problème de la pollution résultant de la cimenterie ?

Comment on peut régler les problèmes d'hiérarchisation des voies et le manque des espaces publics dans le centre-ville ?

III - 2 - Présentation de l'aire d'étude : SIDI HAMED*III - 2 - a - Critère de choix :*

On a choisis l'agglomération de **SIDI HAMED** car elle a des potentialités naturels très variées, tel que le piémont et la montagne et la faune et la flore.

Aussi, l'existence d'un vaste lac non exploiter, avec des terrains vertes vierges, sans oubliés que cette zone est destinés pour les gens sportives et loin de la ville et la pollution avec tous ses types.

SIDI HAMED a une nouvelle cité avec plus de 3500 logements sans des espaces publiques, sans des centres de loisirs ou bien des centres culturelles.



Figure 1 - 2: photo aérienne de l'agglomération SIDI HAMED. (Source : <http://www.mapnall.com>)

Elle se situe à l'ouest de la ville de **MEFTAH**, l'un de ses agglomérations avec 2938 habitants en 2008.

Elle est limitée par :

- R.29 au nord,
- Terrains accidentées et un lac au sud,
- SAFSAF à l'est,
- Et LARABAA à l'ouest.⁸

⁸ <https://www.citypopulation.de>.

III - 3 - Introduction à la problématique spécifique :

Le tourisme est une activité économique majeure à l'échelle mondiale, tant pour les pays en développement que pour les pays émergents. Etant la première industrie de service avec 12 % du PNB mondial, le tourisme est considéré comme un secteur de l'économie à part entière et ouvre des perspectives d'avenir pour les nations⁹.

En dehors de toute considération d'ordre économique, écologique ou même sociale, il est nécessaire de bien situer l'enjeu au-delà du monde marchand et matérialiste actuel. Il faut savoir faire appel à des valeurs aussi fortes que l'éthique et la conscience pour justifier un objectif aussi ambitieux que la création d'un parc périurbain. La création du parc périurbain de **SIDI HAMED** en est l'expression vivante :

- **Comment on peut intervenir dans une zone accidentée comme notre site ?**

- **Quels sont les atouts qui favorisent l'activité touristique au sein de notre zone d'étude et qu'elles en sont les faiblesses ?**

- **Quels sont les contraintes et les facteurs de blocage du secteur du tourisme en zone de montagne ?**

- **Quels sont les bénéfices résultants de la création d'un parc dans cette zone ?**

⁹ BELBACHA, M.L. (Juin 2011) « *La capacité de charge touristique au sein de la démarche du Projet urbain pour un tourisme durable- Cas de Constantine* ». Université MENTOURI de CONST ANTINE : Mémoire de Magistère, 12 p.

III - 4 - Les hypothèses :

L'étalement urbain est la cause de plusieurs phénomènes, tel que l'exode rural, la croissance démographique, plus d'espace par personne, disponibilité des routes et faible planification d'utilisation des sols, et tout ça c'est vers les terres agricoles, donc on peut le combattre par :

- Création des zones plus loin des plaines,
- La bonne planification pour stopper ce phénomène,
- Densification du centre-ville,
- Création des centres d'attractions loin de la ville et loin des terrains agricoles,
- Et le retour vers les anciennes structures, le retour vers la montagne pour créer des projets attractifs.

Et pour la mono-centralité on doit :

- Créer des autres centres urbains loin du centre-ville.

Et pour la pollution de la ville il faut :

- Création d'un poumon pour la ville comme une forêt ou un parc naturel,
- Relocalisation de la cimenterie et profiter de la friche industrielle.

III - 5 - Les objectifs :

Notre ville de **MEFTAHA** nécessite une revalorisation et renforcement de sa vocation agricole et la donner une place importante parce qu'elle est une belle ville du piémont près de l'ATLAS BLIDIEN, donc on a but de :

- Création une relation entre la ville et la nature par des projets durables et écologiques,
- Donner une place pour l'agriculture et le tourisme de la ville,
- Profiter des potentialités naturelles de la ville.

LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Afin de répondre à la problématique et aux questions soulevées, de confirmer ou d'infirmer les hypothèses prédéfinies, et concrétiser nos objectifs de travail, le mémoire se structurera en trois parties distinctes :

La 1ère partie : c'est la **partie introductive**, Il s'agit d'une partie ou figure l'introduction à la thématique générale et spécifique dans lesquelles s'inscrit notre étude ainsi on retrouve nos problématisations, les hypothèses relatives à cette dernière.

La 2ème partie : cette partie dénommée **état des connaissances** est une approche théorique qui s'appuiera sur l'évolution des notions relatives à la thématique de recherche et qui vient donner des clarifications sur les tendances sur lesquelles s'orientent notre recherche (le projet urbain, l'étalement urbain, la périphérie urbaine, les villes de piémont et les espaces verts), et sur les cibles de ces tendances. Aussi bien à travers des analyses d'exemples relatifs et illustrant notre thème de recherche, des situations semblables et des projets similaires dans le monde. Aussi les ouvrages de références viendront confirmer et compléter les facteurs retenus dans les études d'exemples.

La 3ème partie : c'est le **cas d'étude**, L'application des résultats et des constats relevés dans les parties précédentes, ce qui constitue une vérification et une application des recommandations pour régler les difficultés recensées sur le site d'intervention, pour améliorer la qualité urbaine de ce dernier ainsi que de son attractivité.

Ces étapes sont traduites par les phases suivantes :

a-Choix du site et de la ville : On a choisit la ville de MEFTAH parce qu'elle a une situation très importante car elle est entre deux grands pôles, ALGER et BLIDA, aussi la ville de MEFTAH est l'une des grande commune avec une densité très élevée par rapport aux autres villes de la wilaya de BLIDA.

Pour le site, On a choisit l'agglomération de **SIDI HAMED** car elle a des potentialités naturels très variées, tel que le piémont et la montagne et la faune et la flore. Aussi, l'existence d'un vaste lac non exploiter, avec des terrains vertes vierges, sans oublier que cette zone est destinés pour les gens sportives et loin de la ville et la pollution avec tous ses types.

b-Visites sur site et enquête : Parmi le processus de l'étude la visite de l'aire d'étude a permis de mieux cerner les potentiels et les obstacles existants, Ainsi la prise de photos et la sollicitation des différentes illustrations liées au site et à la ville.

c- Analyse thématique et comparative : On a opté pour plusieurs exemples de projets urbains de qualité dans le but de connaître ses différents aspects, pour effectuer une projection sur la procédure du projet urbain en Algérie, on voulait positionner la démarche du projet urbain dans notre pays par rapport aux exemples récusés dans d'autre région du monde.

d- Analyse générale de la ville et du site : L'analyse des différentes échelles en visant la connaissance et l'appréhension du cas d'étude va nous permettre de mieux répondre aux besoins des riverains, définir la manière de l'intervention, la fonction à attribuer à nos projections.

e-Lecture et sélection bibliographiques : On a sollicité des ouvrages différents, mentionnés dans la bibliographie du mémoire comme des livres, des mémoires, des thèses d'études, des Articles publiés et des sites web fiables.

Enfin, à travers nos synthèses et nos conclusions, nous espérons aider et participer dans l'évolution urbaine en Algérie, notamment dans l'amélioration de la qualité de nos espaces urbains et surtout les espaces publics.

INTRODUCTION SUCCINCTE DE CHAQUE CHAPITRE

Le mémoire est constitué de trois grands chapitres qui sont :

Chapitre I : Chapitre introductif.

Qui est composé de trois éléments, tout d'abord, l'introduction qui contient trois sous introductions à différents échelles qui sont, une introduction à la thématique du master, une introduction à la thématique générale et une introduction à la thématique spécifique.

Ainsi, une présentation succincte du cas d'étude qui est composée de deux sous-titres, les critères de choix de la ville et sa présentation.

A la fin, nous avons une introduction à la problématique, ce volet est formé de cinq éléments qui sont : une problématique générale et une autre spécifique, avec la présentation de l'aire d'étude, les hypothèses et les objectifs.

Chapitre II : Etat des connaissances.

Etat de l'Art ou de la Connaissance en relation avec la thématique développée.

Ce chapitre est constitué de trois phases, une introduction, le déroulement du chapitre et à la fin une conclusion du chapitre.

Le déroulement du chapitre est composé de deux parties, la première partie est concernée pour la définition des concepts, idées et notions clés de la recherche. Cette partie contient une introduction, une conclusion et au milieu on a le développement de cinq concepts.

La deuxième partie est destinée pour l'analyse thématique, où on a analysé trois exemples, deux exemples étrangers (français) et un exemple local algérien, dans cette partie on a aussi la même chose, une introduction et une conclusion et au milieu on a traité les trois projets qu'on a choisis.

Chapitre III : Le cas d'étude.

Ce chapitre comprendra une partie écrite et une partie graphique

La partie écrite contient une introduction du chapitre et une conclusion du cas d'étude, et le déroulement on a développé quelques notions, tel que la présentation de la ville, une lecture du territoire et logique d'implantation, une analyse diachronique et synchronique de la ville, une analyse de l'aire d'étude, la démarche d'intervention et le projet architectural.

CHAPITRE II
ETAT DES CONNAISSANCES

INTRODUCTION

Le deuxième chapitre de cette étude porte sur une étude conceptuelle et théorique partagé en deux parties. La première partie vise d'abord à définir et clarifier les concepts, idées et notions clés de la recherche et dans la deuxième partie nous avons établis une analyse thématique sur trois projets qui traitent la même problématique de recherche.

En premier lieu, il nous a été impératif de comprendre les concepts clés, de les définir et dégager les principes fondamentaux. Nous n'avons pas pu étudier tous les paramètres autour les quels cette recherche s'est articulée, seuls les plus pertinents et ceux qui nous intéressent ont été retenus.

Les concepts dont il s'agit tournent autour, du projet urbain qui est la stratégie la plus adéquate pour aménager nos villes, l'étalement urbain qui est le résultat de la propension des habitants à s'installer, de préférence dans un habitat pavillonnaire, à la périphérie des villes, et la périphérie qui est une des conditions de production qui agite aujourd'hui le plus profond des territoires, aussi le piémont pourrait être considéré comme l'espace animé par un certain nombre de fonctions spécifiques de mises en relations et que l'espace vert est devenu un point important dans l'aménagement des villes pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Ensuite dans la deuxième partie, nous présentons une analyse thématique pour comparer trois exemples : deux exemples français et un exemple algérien afin de tirer les particularités de chaque projet et extraire les solutions les plus efficaces pour nous aider dans notre recherche.

I - Définition des concepts, idées et notions clés de la recherche :**I - 1 - Introduction :**

Notre recherche tourne autour de cinq concepts, liés l'un à l'autre. Ces concepts sont : **le projet urbain, l'étalement urbain, la périphérie urbaine, les villes de piémont et les espaces verts.**

La première partie du chapitre deux est la partie théorique. Nous allons définir chaque concept et notion. Ces définitions nous permettent de comprendre que l'étalement urbain détriment des terrains agricoles et vierges situés en périphérie urbaine de la ville surtout les villes de piémont et que les espaces verts sont des éléments fondateurs de l'identité d'une ville donc ça nécessite des solutions particulières par un nouvel outil qui est le projet urbain.

I - 2 - Le projet urbain :*I - 2 - a - Introduction :*

On ne peut pas affirmer que le « **projet urbain** » relève d'une pratique récente. Des spécialistes situent son apparition vers les années septante, en tant qu'alternative face à un urbanisme détaché de « l'art urbain » depuis la dernière guerre.

Revendiquer le projet urbain revenait à revendiquer le « projet » face au « plan », ce dernier jugé insuffisant pour définir l'espace et la forme urbaine en général. Nous sommes face à une critique aux approches strictement techniques de la planification urbaine et à son caractère normatif basé sur une vision fonctionnaliste de la ville.

I - 2 - b - Définition :

Suivant ASCHER (1992), il le définit en fonction de trois dimensions : le projet urbain politique, le projet urbain opérationnel et le projet architectural et urbanistique :

□ **Le projet urbain politique** est compris comme une intention de ville résultant d'une réflexion stratégique, indispensable pour promouvoir des solutions alternatives face aux mutations profondes des villes, aux risques sociaux et environnementaux qu'elles semblent engendrer.

□ **Le projet urbain opérationnel** résulte d'une tendance observée ces dernières années selon laquelle la politique urbaine de certaines villes s'est construite à partir d'opérations appelées stratégiques.

□ **Le projet urbain architectural et urbanistique** est ainsi réservé à l'approche du « design urbain », en lien avec sa réhabilitation faite par les architectes-urbanistes.¹⁰

I - 2 - c - Les opérations du projet urbain :

Le projet urbain est une action vaste, peut aller d'une grande action de planification urbaine étalée dans le temps et l'espace à un projet architectural ponctuel, passant par les différentes échelles de la planification urbaine. Il peut se manifester dans les quartiers, les villes ou les agglomérations.

Les aspects du projet urbaine sont variés, citons : la reconstruction, la restauration, la rénovation urbaine, la requalification urbaine, le renouvellement urbain, le réaménagement urbain, la réhabilitation urbaine...etc.

Le projet urbain vise dans toutes ses interventions le développement social, économique et environnemental. Pour cela il englobe les différentes composantes de la ville : les centres historiques, les friches urbaines, les périphéries, les zones industrielles et rurales, les grands ensembles, les voies rapides, la structure urbaine de la ville et les nouvelles centralités.¹¹

I - 2 - d - Les enjeux urbanistiques du projet urbain :

Le projet urbain s'inspire de l'approche projectile qui s'inspire elle-même de l'histoire et la géographie du site. Sa conception du projet urbain prend appui sur des références culturelles et formelles qui remettent à l'honneur des notions empruntées à la ville traditionnelle, ignorées par l'urbanisme fonctionnaliste qui a fait table rase de l'épaisseur historique des villes.

Désormais les fonctions de composition urbaine de mixité fonctionnelle, d'esthétique et d'embellissement urbain autrefois traités de dépassées, sont à l'honneur. L'application de ces notions renvoie au retour à **l'art urbain**" délaissé pendant l'époque fonctionnaliste. En somme, la ville selon ce nouveau concept doit retrouver son rôle de cadre agréable pour les

10 ASCHER, F. (1992) « *Les ambiguïtés porteuses de la notion de projet urbain* » in MASBOUNGI, A. *Comprendre, penser et construire la ville. Projet urbain*. France: Editions du STU, *De l'intention à la réalisation, repères méthodologiques*, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

11 GODIER, P & TAPIE, G & SORBET, C. (2004) « *Bordeaux, métropole un future sans rupture* ». Edition Parenthèse, 50 p.

rencontres, les échanges, et la vie sociale. L'image qu'elle doit donner est aussi importante que les prestations qu'elle doit fournir.¹²

I - 2 - e - Conclusion :

Le projet urbain est une action globale et négociée pour créer un environnement de qualité, articulant le passé au futur. Il correspond donc à une nouvelle manière de penser l'urbanisme, non pas comme lieu de convergence d'un pseudo consensus suivant une approche statique mais comme un processus évolutif qui conduit à des remises en question permanentes. Il invite à l'ouverture des disciplines qui doivent désormais intégrer une logique de projet : projet politique, projet économique, projet social et projet culturel doivent tous s'exprimer dans un projet urbain qui se veut avant tout un **projet collectif**.

Le projet urbain est saisi à toutes les échelles de la réalité urbaine dans la pratique urbaine, sa conception démarre de l'échelle globale à l'échelle locale, cependant à l'inverse, dans l'enseignement il est initié par l'échelle locale -l'échelle spatiale- et progresse au fil des cycles à travers l'échelle temporelle aux stratégies spatiales.

I - 3 - L'étalement urbain :

I - 3 - a - Introduction :

La plupart des villes du monde se sont implantés au cœur de bassins fertiles capables d'assurer l'alimentation de leur population. En l'absence de moyens de transports rapides et efficaces, c'est à cette condition qu'elles ont pu grandir et devenir, pour certaines d'entre elles, des métropoles. Il n'est donc pas étonnant que leur **étalement** se fasse au détriment des terres agricoles fertiles. Il est normal, aussi, que cette consommation engendre des inquiétudes et pousse les pouvoirs publics à élaborer des réglementations visant à contrôler ce phénomène de concurrence.

12 HUET, B. (octobre 1995) "L'enseignement du projet d'architecture ". Paris- La défense : MARABDI, J-F, direction de l'architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports, p 85.

I - 3 - b - Définition :

L'étalement urbain le résultat de la propension des habitants à s'installer, de préférence dans un habitat pavillonnaire, à la périphérie des villes. Cela résulte parfois de choix individuels comme le désir de disposer d'un jardin (généralement petit dans le cas des lotissements) ou celui d'éviter une certaine promiscuité inévitable dans les logements collectifs de la ville. Cela peut résulter aussi de contraintes : par exemple l'élévation des coûts fonciers au centre-ville rend parfois difficile l'accès à un logement décent pour une famille qui s'agrandit.¹³

I - 3 - c - L'évolution historique du phénomène de l'étalement urbain :

La révolution industrielle du 19^e siècle, avec l'expansion du chemin de fer, a commencé à modifier l'ordre des choses en permettant le découplage entre les bassins de production et les bassins de consommation. Même les produits frais pouvaient provenir de plus loin, et la proximité immédiate de terres productives a cessé d'être une nécessité.

Au cours du 20^e siècle, la généralisation de l'automobile, l'extension des réseaux routiers et la demande croissante en logements individuels ont entraîné un étalement qui a vu les villes occuper de plus en plus de place, dans des proportions qui allaient bien au-delà de leur simple croissance démographique. Zones d'habitat, d'activités ou commerciales se sont alors répandues sur les terres agricoles sans retenue apparente, accompagnées des nombreuses infrastructures de transport qui les reliaient entre elles. L'augmentation phénoménale des rendements agricoles dans les grands pays producteurs, l'Europe et l'Amérique du Nord notamment, ainsi qu'une mondialisation croissante des marchés laissaient, pour un temps, oublier le spectre de la famine dans les pays développés.

Ce n'est que vers la fin du 20^e siècle que l'étalement urbain a commencé à devenir préoccupant, lorsqu'on s'est rendu compte, par exemple, qu'un pays comme la France perdait tous les dix ans l'équivalent d'un département en terres agricoles. Dans le même temps, la dépendance de plus en plus grande envers les transports internationaux a commencé à devenir problématique.¹⁴

13 ANTONI, J-P et YOUSSEFI, S. (2007) : « *Etalement urbain et consommation d'espace. Etude comparée de Besançon, Belfort et Montbéliard* ». Revue géographique de l'Est, vol. 47/3, mis en ligne en 2011 sur : rge.revues.org/1433

14 VERON, J. (2007) « *La moitié de la population mondiale vit en ville* ». N° 435, in Population et sociétés, INED, consultable sur ined.fr.

I - 3 - d - L'étalement : une nouvelle forme urbaine :

L'étude des mobilités et de l'étalement urbain ne peut se soustraire à l'étude de l'espace sur lequel ils interviennent. Car si la ville augmente son étendue, elle est contrainte d'empiéter sur ce qui est autour d'elle, le périurbain, espace littéralement « autour de la ville ».

Pour J. Beaujeu-Garnier (1997), l'espace périurbain apparaît en effet comme le lieu de contact où s'interpénètrent et s'affrontent deux mondes : le rural et l'urbain. Dans ce sens, il joue un rôle de frontière et occupe une place ambiguë entre la ville et la campagne. C'est justement cette ambiguïté qui empêche souvent de le caractériser de façon précise et de le délimiter ; c'est elle également qui fait tout l'intérêt de cet espace intermédiaire, et qui explique son attractivité pour l'urbanisation. A mi-chemin entre la ville et la campagne, ni trop proche, ni trop éloigné, l'espace périurbain apparaît comme le compromis idéalisé de l'accessibilité aux aménités qu'offrent à la fois la ville et la campagne.

Mais, l'ambiguïté étant par définition à double sens, elle traduit également une confusion entre une ville et une campagne qui se mélangent, pour créer un espace nouveau, différent des deux premiers. Il en résulte une nouvelle occupation du sol, comme un nouveau contenant pour la ville.¹⁵

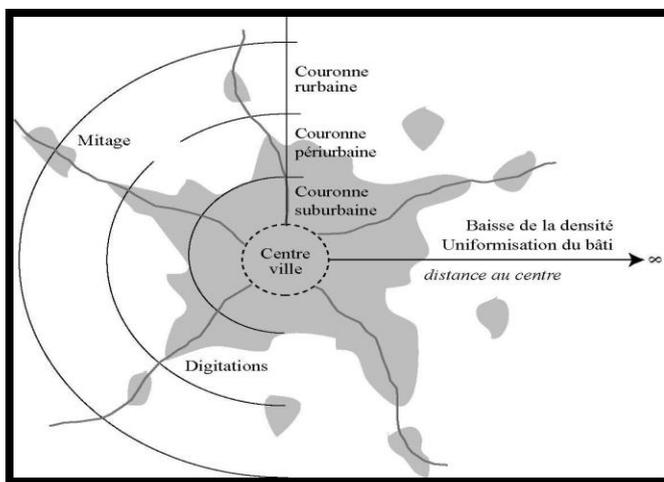


Figure 2 - 1: Les formes urbaines et l'étalement urbain. (Source : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>)

I - 3 - e - L'étalement : nouveaux enjeux pour l'urbanité :

Dans le contexte actuel du réchauffement climatique, les pollutions atmosphériques générées par l'accroissement des mobilités automobiles liées à l'étalement sont sous les feux de l'actualité : le CO2 est dans le collimateur des politiques de réductions des gaz à effet de

¹⁵ CHARRIER, J.B. (1988) *Villes et campagnes*. Masson. (Coll. Géographie).

serre, qui conduisent en général à limiter la vitesse sur les routes, à contraindre l'utilisation de l'automobile pour l'accès au centre des villes (piétonisation des centres, péages urbains, etc.), à opérer un transfert modal, tant que faire se peut, des transports individuels vers les transports collectifs. L'étalement urbain n'est donc pas sans conséquences, tant d'un point de vue sanitaire (les pollutions atmosphériques), qu'économique (la congestion des réseaux de routes) ou environnemental (la modification du climat local).

Sur le plan spatial, il pose la question de l'invasion de l'espace écologique par un espace géographique construit et urbain, qui rompt certains équilibres périurbains.¹⁶

I - 3 - f - Conclusion :

Considéré dans les changements qu'il implique sur la morphologie et la définition de la ville, comme sur les conséquences environnementales et sociales auxquelles il conduit, l'étalement urbain apparaît comme un phénomène majeur dans la répartition actuelle des hommes et des activités sur le territoire, et dans la recomposition spatiale. En même temps qu'il répond à une pression démographique à l'origine d'une crise du logement latente, et qu'il offre un accès à des modes et des cadres de vie privilégiés par la majorité des gens, il implique des conséquences qui condamnent, à relativement court terme, la durabilité de l'espace géographique des villes.

I - 4 - La périphérie urbaine :

I - 4 - a - Introduction :

Les **périphéries urbaines** sont des espaces complexes et ambigus, souvent définis différemment selon les pays ou les villes. Les périphéries peuvent se définir par leur distance au centre-ville, par leurs relations avec l'urbain et le rural, par la qualité du bâti, par leur démographie et par les dynamiques socio-économiques à l'œuvre. Les périphéries sont souvent considérées comme des espaces problématiques. Elles font parfois l'objet d'une **croissance urbaine** considérée comme trop rapide et d'un **étalement urbain** incontrôlé.

16 BERGER, M. (1989) « Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes : la production des espaces périurbains en France et dans les pays développés d'économie libérale ». 89-106 p. (Strates, n°4).

I - 4 - b - Définition :

La région située à quelque distance autour d'un centre ne peut se définir que par rapport à lui, de même que **le centre** n'est identifié qu'en le distinguant d'autres lieux qui sont des périphéries.

Ces dénominations identifient une relation d'interaction (boucle de rétroaction positive) qui entretient l'inégalité entre des lieux, un centre qui domine, attire, accumule et sélectionne, une périphérie dépendante, qui perd de sa substance au profit du centre, qui en reçoit cependant des retombées, mais qui est maintenue durablement en situation d'infériorité, quantitative et qualitative.¹⁷

I - 4 - c - Mondialité : une nouvelle strate de périphérisation :

En réalité, **les périphéries urbaines** sont et restent aujourd'hui sous domination urbaine du fait majeur de la condition sociétale structurante dans laquelle elles s'inscrivent toutes et qui les situent «sous condition de» : ces périphéries n'hébergent pas les lieux de concentration du capital ou, actualisons les termes, de la finance globale pour reprendre les analyses récemment traduites de SAKIA SASSEN. Les périphéries urbaines sont inscrites, de manière indirecte, mais réellement, dans cette réorganisation d'ampleur des systèmes productifs irradiant la moindre parcelle d'espace du Monde (SASSEN, 2009). Elles le sont par statut et moins par dépendance immédiate de manière systémique. Loin d'exclure ou de remplacer la précédente logique, c'est ainsi davantage une nouvelle strate de «périphérisation » qui s'est additionnée aux précédentes, extrêmement complexe.

Mais aussi, de manière indirecte, et moins visible ou sensible, cette **périphérisation** est une des conditions de production qui agite aujourd'hui le plus profond des territoires anciennement ruraux, même si cette idée dérange. L'apparition de nouvelles **centralités** internes à ces périphéries ne doit pas faire oublier cette logique holomorphie (DUMONT, 2008) c'est-à-dire le fait que, suivant les niveaux, si la logique est la même (**centre/périphérie**), elle donne lieu à des configurations extrêmement différentes qui s'additionnent et s'hybrident.¹⁸

17 DENISE, P. THIERRY, P et RICHARD, K. (2006). Dictionnaire La ville et l'urbain, ANTHROPOS-ECONOMICA, 320 p.

18 DUMONT, M. (2008) *Lire et expliquer les espaces habités contemporains*. La géographie : Armand Colin.

I - 4 - d - Intermédiation : les dynamiques de l'incertitude :

On peut choisir une optique différente, en considérant non plus que le phénomène des périphéries sont généralisé mais que des « états de territoires » post-urbains ou post-ruraux résultent des mutations générales de l'économie et des sociétés. Nombre de publications mettent en exergue autant les **nouvelles ruralités** que les **nouvelles urbanités** et montrent combien l'espace rural est traversé par les phénomènes socio-économiques transversaux de polarités (pôles d'emplois, centres de services et d'équipements...), de pression foncière, de choix d'usages des espaces et de confrontations entre groupes sociaux et intérêts différents (intégration des néo-ruraux).

Enfin, la notion d'intermédiation nous rapproche des phénomènes de mobilités résidentielles et quotidiennes des personnes qui, au-delà des formes des lieux de vie, caractérisent les modes de vie. L'entrée par les mobilités permet aussi de sortir du clivage urbain-rural et d'explorer toutes les dynamiques paradoxales qui relèvent de la multi appartenance territoriale et de l'ancrage local.¹⁹

I - 4 - e - Conclusion :

La périphérie est nécessaire et presque inévitable dans la nouvelle ère afin de se détacher de la dichotomie conventionnelle noyau-périphérie faite en considérant uniquement le revenu différentiel.

L'infrastructure ne peut pas être suffisante pour tous les types de périphérie. Les politiques régionales doit garder à l'esprit qu'il existe différentes périphéries qui ont des caractéristiques et être faite en tenant compte des caractéristiques de ces différents périphéries et se concentrent sur leurs principaux problèmes.

19 ARLAUD, S. Jean, Y. ROYOUN, D. (2005) *Urbain-rural*. Rennes : Nouveaux liens, nouvelles frontières. (PUR).

I - 5 - Les villes de piémont :*I - 5 - a - Introduction :*

Le terme **piémont** apparaît donc tardivement dans le discours géographique : inutilisé par HUMBOLDT, MALTE-BRUN ou encore RECLUS, il reste finalement encore peu utilisé chez VIDAL DE LA BLACHE et chez ses disciples et successeurs.

Ce n'est qu'à partir des années 1950 que le mot tend à trouver une place dans le discours géographique. Pour autant, si le mot est utilisé, l'espace qu'il définit l'est rarement. Ce sont P. et G. VEYRET, auteurs grenoblois prolixes, qui participent largement à l'inscription du mot « piémont » dans le langage géographique.

I - 5 - b - Définition :

En s'inspirant uniquement d'une démarche inspirée de bibliographie passée et actuelle, nous pouvons donc proposer une première définition du piémont, qu'il sera évidemment nécessaire d'interroger et de critiquer au cours de notre travail. Cependant, c'est bien cette définition « bibliographique » qui nous servira à définir des terrains d'étude potentiels.

Nous postulons donc, à ce stade, que le piémont est considéré par la bibliographie comme un **espace flou, étroitement associé à la montagne et connaissant des formes multiples de complémentarités avec celle-ci.**²⁰

Notons à ce stade que le tour d'horizon bibliographique mené jusque-là et nous ayant conduit à ce postulat présente quelques limites, au premier rang desquelles une nette prépondérance de la bibliographie francophone. En effet, la constitution du corpus de référence a été réalisé par le biais de moteurs de recherche spécialisés (tel *Persée*) ou spécifiques en inscrivant le mot « **piémont** » ou « **piedmont** » comme critère de recherche exclusif. Il suffisait donc qu'un article comprenne le mot « piémont » dans le corps du texte pour que cet article soit lu et éventuellement référencé.

I - 5 - c - Etymologie du terme piémont :

Le mot *Piémont* a une origine assez mal connue. Terme composé de *pied* et de *mont*, il apparaîtrait au XIV^e siècle en Italie pour désigner alors ce pays au **piéd des monts** qu'est la région de TURIN et que nous connaissons encore aujourd'hui. On retrouve des traces du

20 BAUD, P. BOURGEAT, S. BRAS, C. (2003). Paris : Dictionnaire de géographie, 544 p. (Hatier).

mot en FRANCE dès 1565 : dans le testament de la poétesse française LOUISE LABE (1524 - 1566), un notaire lyonnais nommé PIERRE DE LA FOREST utilise le mot « *PIEDMONTAIS* » pour désigner un homme originaire de ce territoire. Dès 1755, le terme *Piedmont* fut utilisé pour dénommer la région fertile située au pied des Appalaches, encore dénommée ainsi aujourd’hui. En outre, c’est également entre 1850 et 1860 que le nom commun « piedmont » est « anglicisé », devenant *FOOTHILL*. Aujourd’hui les deux termes -*piedmont* et *FOOTHILL* - sont encore utilisés chez les anglophones. Dans la langue allemande, c’est le mot *VORBERG* qui est employé et que l’on pourrait littéralement traduire par « pré montagne », c’est-à-dire par ce qu’il y a avant la montagne. La logique horizontale l’emporte alors sur la logique verticale du « piémont » ou de ce qui est au « pied de la montagne ». ²¹

1 - 5 - d - Définir la montagne pour représenter le piémont :

La figure 2.2 est une représentation modélisée du piémont. Le piémont est sémiologiquement différencié de la montagne et spatialement clairement défini, formant un territoire à métrique topographique. Or, comme le mentionnent la définition bibliographique du piémont, considérer le piémont comme hors-montagne et clairement défini constituerait un parti pris allant à l’encontre même du flou qui caractérise sa définition.

La figure 2.3, s’appuie sur une définition différente de la montagne. Plutôt que de voir la montagne dans ses contours, nous avons choisi de représenter la montagne par sa ligne de crête. ²²

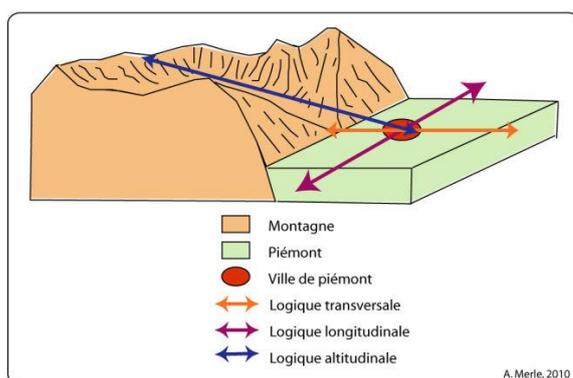


Figure 2 - 3: Le piémont : une logique d’articulation tridimensionnelle. (Source : www.theses.fr)

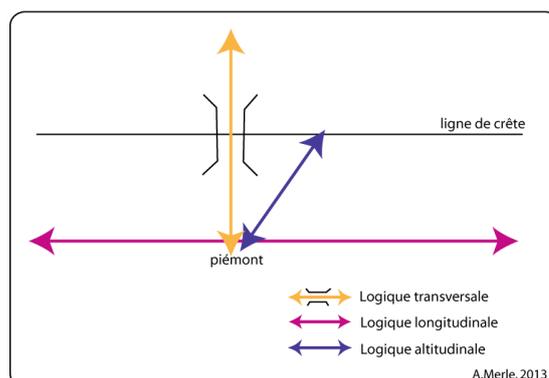


Figure 2 - 2: Le piémont : présenter par la ligne de crête. (Source : www.theses.fr)

21 BRUNET, R. et al. (1993), *Les mots de la géographie*. Paris : dictionnaire critique, 520 p. (Reclus/La documentation Française).

22 MERLE, A. (2011) *Eléments de réflexion sur l’intermédiarité en géographie*, L’Information Géographique, volume 75, 88-99 p.

I - 5 - e - Conclusion :

La définition bibliographique du piémont est réductrice. Si l'idée du flou - que nous avons complété de l'intermédiarité - semble pertinente, celle d'une complémentarité « naturelle », exclusive et de logique strictement altitudinale avec la montagne l'est beaucoup moins. L'idée de complémentarités exclusives entre piémont et montagne semble devoir être dépassée par la nécessité de penser le piémont dans les mises en relations qu'il assure à la fois entre montagne et non montagne, mais aussi entre la montagne « proche » et les autres « montagnes ».

Le piémont pourrait être considéré comme l'espace animé par un certain nombre de fonctions spécifiques de mises en relations. Ces fonctions seraient celles :

I - 6 - Les espaces verts (les parcs urbains) :*I - 6 - a - Introduction :*

La conception de l'**espace vert** pour les seules causes hygiénistes et esthétiques est maintenant dépassée. De même, ce n'est plus seulement un ensemble de mesures contre la pollution. Aujourd'hui les espaces verts ont aussi d'autres objectifs : contempler les espèces végétales et animales et pratiquer la nature. Nous pouvons donc observer cette nouvelle dimension qui s'ajoute à la dimension sociale, culturelle, historique et esthétique.

Le parc ou le jardin public sont de véritables entités de la ville. Ce sont des objets géographiques concrets car ces espaces apportent des informations sur une « nature » spécifique et ce sont des espaces aménagés et appropriés par des usagers. **Les parcs urbains** se dessinent comme des « espaces inédits, instruments de l'ouverture et réponses aux enjeux de l'habitabilité de la ville ».

I - 6 - b - Les fonctions des espaces verts dans une ville :

Au sein d'une ville, **les espaces verts** constituent des lieux d'usages divers, liés à leur structure, aux aménagements qu'ils proposent, à la gestion qui en est faite ou encore au contexte de leur création. Ils permettent une aération profitable du tissu urbain, jouant au sein de celui-ci des rôles diversifiés.

Le premier de ces rôles est donc **un rôle urbanistique**, dans le sens où les espaces verts sont assimilables à « un maillage [...] de verdure » distribué au sein de la ville, s'opposant en cela au bâti et à la ville dite « construite ».

Le second de ces rôles est **environnemental**. A travers les végétaux qui les composent, les espaces verts permettent d'épurer les différents quartiers de la ville, de fixer les diverses pollutions présentes dans l'air, de réguler la température de la ville et enfin d'offrir de l'ombre aux citoyens.

Enfin, le troisième rôle des espaces verts est **le rôle social**. Les espaces verts peuvent être vus comme proposant aux populations d'une ville quatre fonctions principales : une fonction de détente, une fonction culturelle, une fonction ludique et sportive, et une fonction pédagogique et de découverte²³

I - 6 - c - Les parcs urbains au cœur de la vie urbaine

La notion de « **ville verte** » est apparue en France dans les années 70, alors que se développait un mouvement de réaction contre l'urbanisme des deux décennies précédentes. Les parcs sont des espaces libres, gratuits et de nature, destinés aux loisirs et à la détente et peut être un élément indispensable et éducatif pour garder le lien qui unit l'homme et la nature.

L'intégration de la nature jusqu'au cœur de l'urbain par des coulées vertes associées à des ceintures vertes et à la **trame verte régionale**, tend à créer un continuum d'espaces naturels entre les centres villes et la campagne.

La nature en ville dispense des aménités au citoyen. Elle améliore son cadre de vie, lui procure des lieux de promenade, de pratiques sportives de plein air, un refuge contre le bruit, le stress, et la pollution.²⁴

I - 6 - d - La trame verte :

Les liaisons vertes permettent de répondre à une attente de nature de proximité qui permet de profiter d'un cadre de vie vert et d'activité (type sport et pêche), près du domicile, et de développer l'appréciation et le respect de la nature.

23 - CERTU, « Nature en ville », in CERTU, www.certu.fr, mars-avril 2011.

24 REYGROBELLET, B. (2007). *La nature dans la ville: biodiversité et urbanisme*, 174 p.

La notion de **trame verte** est basée sur deux approches : l'une fondée sur les principes de l'écologie du paysage et des continuités écologiques et l'autre tournée vers des problématiques liées au cadre de vie.²⁵

I - 6 - e - Conclusion :

Les parcs urbains participent à la mise en place de services socio-culturels comme la détente, la découverte de la nature, les activités ludiques et sportives...En associant l'aménagement des parcs urbains et les pratiques du public, il est possible de mettre en évidence le niveau de réussite d'un parc.

La prise de conscience des services écologiques rendus par la nature à la ville revêt une importance toute particulière. Élargissant l'image traditionnelle et finalement réductrice de la nature dans la ville, ils illustrent une réalité plus vaste et plus complexe, celle de la ville dans la nature.

I - 7 - Conclusion :

Nous avons démarré notre travail en développant un état de connaissance conceptuel concernant les notions : le projet urbain, l'étalement urbain, la périphérie urbaine, les villes de piémont et les espaces verts. Pour déduire les solutions proposées par le projet urbain surtout dans les périphéries urbaines, ainsi que, les rôles des espaces verts pour résoudre des problèmes urbaines des villes. Le premier concept est relatif au **projet urbain**. Un terme aussi riche et souple, qui touche les différents secteurs de la planification urbaine et implique les différents acteurs de la société.

Nos lectures nous ont amenées à distinguer la différence entre le centre et **la périphérie**.

Donc, On peut parler **d'étalement urbain** quand le rythme d'une extension se fait plus rapide que celui de la croissance démographique et sa cause des espaces autour la ville, ils sont les périphéries de cette ville. Aussi que, **les villes de piémont** sont des espaces flous, étroitement associés à la montagne et connaissant des formes multiples de complémentarités avec celle-ci. Ainsi, que **les espaces verts** sont des éléments fondateurs de l'identité d'une ville. En plus d'une fonction urbanistique, dans le sens où ils jouent un rôle aérant et

25 CORMIER, L., LAJARTRE, A.B.D., et CARCAUD, N. (2010) *La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites*. CYBERGEO: EUROPEAN Journal of GEOGRAPHY.

structurant au sein du tissu urbain, ils répondent également à la « demande de plus en plus forte de nature en ville » formulée par les populations.

Enfin, l'étude de ces concepts nous permet de cerner et identifier les relations entre eux. Sans oublier, l'importance de chaque concept et leur valeur architecturale. C'est dans ce sens l'analyse thématique des exemples des parcs urbains internationaux et nationaux présentée ci-après, nous paraît nécessaire, parce que chaque projet a son identité et son nature.

II - L'analyse thématique :

II - 1 - Introduction :

Dans ce volet de ce chapitre on va passer de la théorie à l'application et voir des espaces verts aux différentes villes pour confirmer ou infirmer notre hypothèse de travail, et montrer ce que le projet urbain a ramené de nouveau pour ce concept.

Pour cette raison nous allons comparer entre deux interventions françaises des parcs dont leurs buts sont de valoriser un espace qui représente un potentiel d'attractivité central, et d'améliorer la qualité urbaine et environnementale, et voir le projet de DOUNIA parc d'ALGER qu'il s'inscrit dans la logique du développement durable pour la contribution à l'enrichissement en espace vert de la capitale.

Nous avons sélectionné ces projets de parcs urbains parce qu'ils touchent le même thème de notre recherche en termes de la problématique et l'objectif principal de leurs réalisations, ils ont tous le même objectif : l'intégration du parc au son territoire pour une réponse aux pratiques et aux usages, et l'enrichissement en espace vert.

Le choix des exemples français basé sur que l'Algérie était colonisée pour une longue période par l'état français qui a laissé son influence sur la politique urbaine algérienne jusqu'à présent. Le troisième choix est un exemple algérien pour voir que l'ALGERIE a une infrastructure paysagère et environnementale et qu'elle a des potentialités naturelles très riches et des espaces verts de qualités.

II - 2 - Exemple I : Parc urbain de la CARRAIRE de la ville de MIRAMAS (France) :

II - 2 - a - Critère de choix :

La situation du parc dans un quartier urbain d'une grande complexité tant dans sa forme urbaine que dans son fonctionnement nous a attirée a choisi ce projet de biodiversité au sein d'un centre-ville, aussi ce parc a été touché par plusieurs actions très réussies.

II - 2 - b - Présentation de l'exemple :

Le parc urbain de la CARRAIRE se situe dans le secteur sud de la ville de Miramas, à proximité du centre-ville. Il se positionne au cœur d'un quartier principalement résidentiel (environ 3220 habitants et 1320 logements en 2014), inscrit comme Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville. Il est néanmoins très bien situé, à proximité du centre-ville et à 10 minutes à pied de la gare.

Le parc s'étend sur une surface d'environ 34 000 m², dont 2400 m² correspondent aux aménagements sur l'Avenue Adrien Mazet, 18 000 m² sur la partie Nord et 13 100 m² au Sud.²⁶

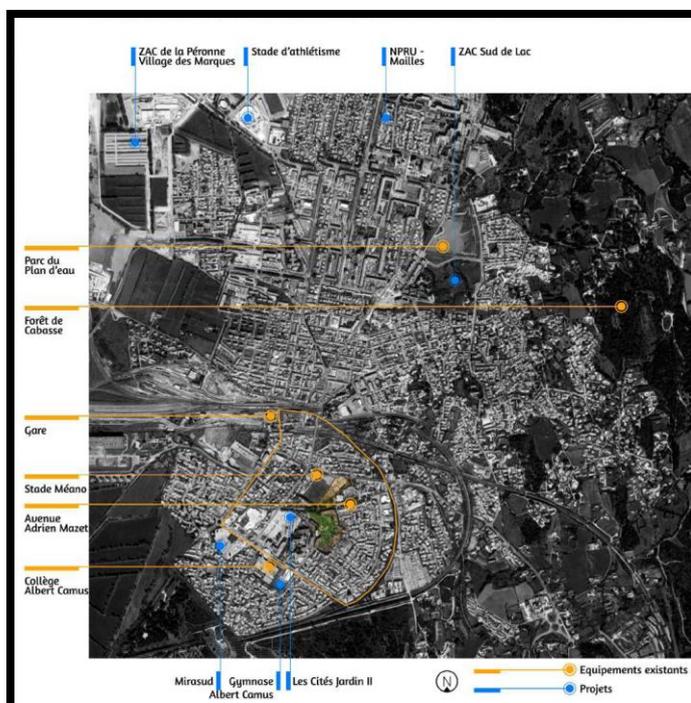


Figure 2 - 4: Carte localisant le Parc de la CARRAIRE dans le territoire. (Source : <http://miramas-lacarraire.architizen.com>)

²⁶ <http://miramas-lacarraire.architizen.com>.

II - 2 - c - Problématique liée à l'exemple :

Depuis plusieurs années, la commune de MIRAMAS met en œuvre sur l'ensemble de son territoire de nombreux projets d'aménagements, d'équipements et de rénovation urbaine afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Le secteur sud de la ville autour du Parc de la CARRAIRE est également concerné par ce développement. Dans les prochaines années, sont prévus la construction de nombreux logements et de divers équipements, ainsi que la requalification des espaces publics majeurs, avec notamment la restructuration à venir de l'avenue Adrien Mazet, qui traverse le Parc de la CARRAIRE.

II - 2 - d - Les objectifs :

Nous avons synthétisé les ambitions d'aménagement du parc urbain autour de 6 grands objectifs :

- Un périmètre élargi,
- Un parc intégré au territoire,
- Une réponse aux pratiques et aux usages,
- Une oasis dans le paysage,
- Un parc accueillant et animé,
- Et une démarche environnementale globale.²⁷

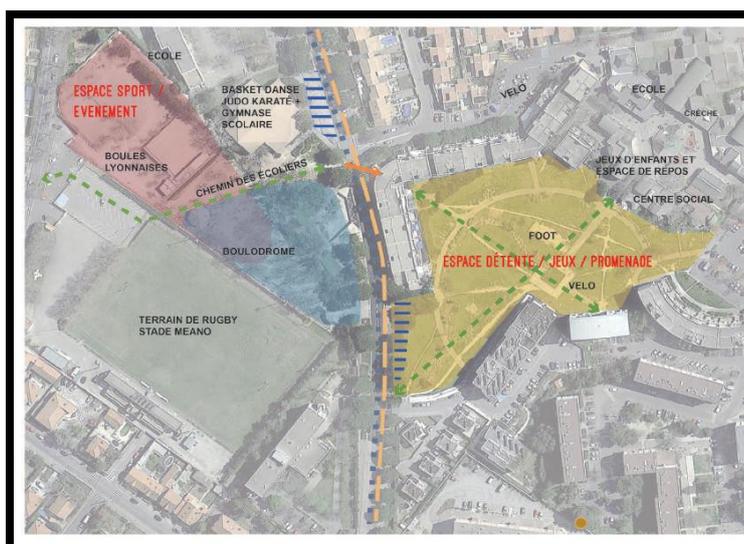


Figure 2 - 5: Les espaces du parc – Une carte de synthèse. (Source : DocPlayer.fr)

²⁷ <http://www.collectifetc.com/miramas-parc-de-la-carraire/>

II - 2 - e - L'intervention :

Le programme d'aménagement du Parc de la CARRAIRE se décline en différents composants :

L'accessibilité du parc : L'accessibilité du parc sera donc pensée au sens large, du point de vue des pratiques et des usages comme de la perception sensible des espaces.

Une polarité sportive : La partie Nord du parc, entourée d'équipements (gymnase, stade école) et éloignée des habitations a été identifiée pour accueillir les activités sportives, ludiques, festives et bruyantes.

Des espaces de convivialité : Le manque d'aménagements et d'équipements actuel dans le parc a suscité une forte demande pour la création d'espaces de convivialité.

Les aires de jeux : La réalisation des aires de jeux est envisagée sous un registre participatif. Elles seront conçues en lien avec les habitants plutôt que choisies dans des catalogues.

L'eau : «La CARRAIRE : une Oasis» est une idée qui a traversé le projet depuis ses débuts. Derrière cette idée, c'est l'envie d'un lieu frais et ombragé que l'on retrouve.

Une végétation adaptée : il ne s'agit pas simplement de mettre en place une nature d'ornementation, mais surtout de retrouver la relation à l'ombre, aux plantes, à un jardin ouvert.

Le bâti et les constructions connexes : Ce projet de parc prévoit des préconisations quant au futur de ces constructions jouant un rôle dans la structure du parc, son aménagement, son ouverture ou encore son attractivité.²⁸

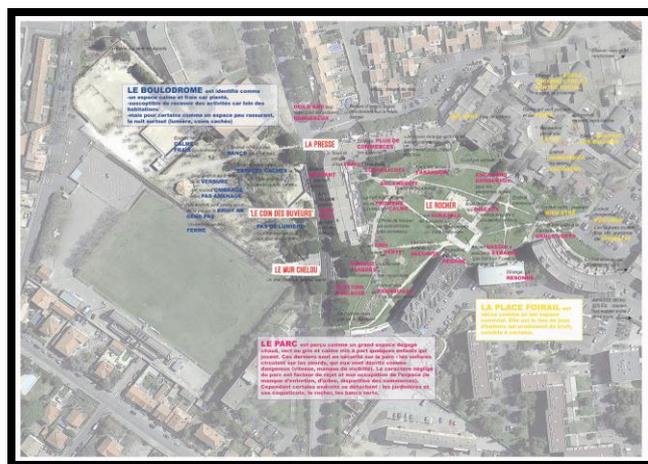


Figure 2 - 6: Etat des lieux et enjeux du parc.
(Source : <http://miramas-lacarraire.architzen.com>)

²⁸ <https://www.miramas.fr/mon-agenda/projet-damenagement-du-parc-de-la-carraire>.

II - 3 - Exemple II : Le Parc du Lac de la BERGEONNERIE (TOURS France):

II - 3 - a - Critère de choix :

L'existence du grand lac et la situation stratégique du parc entre plusieurs quartiers de la ville de TOURS, et la grande superficie atteinte par ce projet-là, parmi les forte éléments qu'ils nous ont poussés à choisir ce parc. Ainsi la diversité des différentes activités au sein du parc et les différents types d'aménagement appliqués pour tous les catégories et de différentes échelles.

II - 3 - b - Présentation de l'exemple :

Le Parc du Lac de la BERGEONNERIE est un parc de 36 hectares situé au sud de la ville de TOURS entre le Cher et le « Petit Cher ». Il présente la particularité d'être à la frontière entre plusieurs quartiers de la ville, celui les Deux Lions situé l'ouest, le quartier des Fontaines à l'est et le quartier de la BERGEONNERIE à la frontière de Joué-lès- TOURS au sud.²⁹

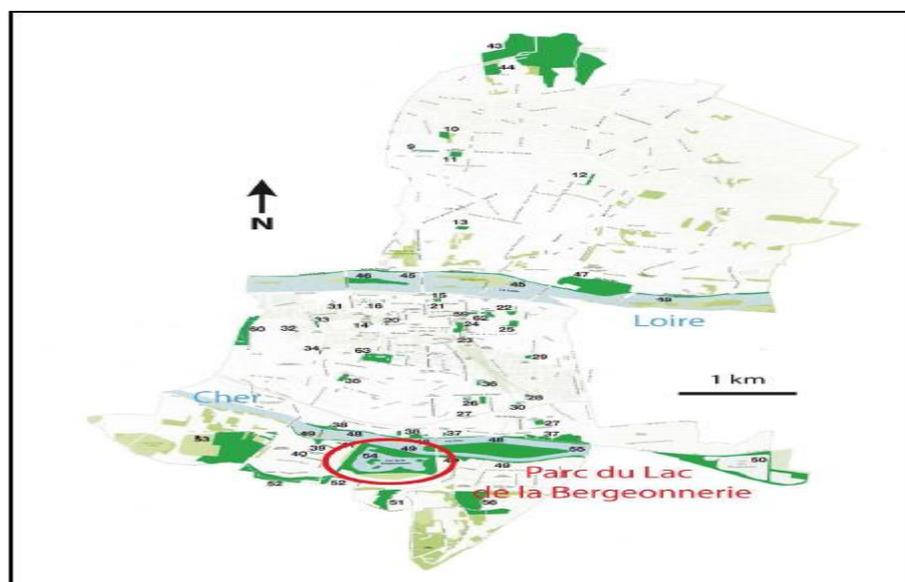


Figure 2 - 7: Localisation du Parc du Lac de la BERGEONNERIE dans la ville de TOURS. (Source : <http://www.applis.univ-tours.fr>)

²⁹ FEDENATUR, « Espaces Nature de Tours », in FEDENATUR, www.fedenatur.org, mars-avril 2011.

II - 3 - c - Problématique liée à l'exemple :

Cette problématique est composée de trois questions. Les premières questions concernent l'état civil et la catégorie socioprofessionnelle des gens. La seconde partie s'intéresse au quartier de résidence de celle-ci, ainsi qu'aux quartiers en lien avec le Lac de la BERGEONNERIE. La troisième partie de cette problématique s'attache aux activités pratiquées par les usagers au sein du parc.

II - 3 - d - Les objectifs :

Parmi les objectifs principaux sont les relations entre le parc et son environnement urbain, aussi la façon dont les flux de circulation se structurent, que ce soit au sein du parc ou dans ses connexions avec son environnement. Donc les objectifs liés au parc du lac de la BERGEONNERIE sont aussi :

Les connexions entre le parc et le reste de la ville, les difficultés de liaisons entre le parc et son environnement, les flux observés au sein du parc, les relations entre les usages et les possibilités de circulation et le Lac en tant que nouvelle voie de circulation douce.³⁰

II - 3 - e - L'intervention :

Les « portes » d'accès au parc : Il est un site ouvert, qui présente de nombreux accès tant que : Au nord, à partir de la Promenade des Rives Sud du Cher, l'accès peut se faire en plusieurs endroits le long de l'ancienne digue traversant le quartier du nord au sud.

Les activités sportives : Les activités sportives au sein du Lac de la BERGEONNERIE, entre footing et pratique du vélo.

L'activité de promenade : Les espaces du parc les plus utilisés par les promeneurs sont là encore les allées, même si certaines personnes préfèrent se promener sur les pelouses.

Les activités de convivialité : les activités dites « de convivialité » présentes au sein du parc ont été divisées en deux types : d'une part les pique-niques ou repas pris au sein du Lac, d'autre part les activités liées aux aires de jeux d'enfants.

Les activités de détente et de d'approche de la nature : Cette partie concerne les activités dites « de détente et d'approche de la nature ».³¹

30 COTTEL, L. *Prise en compte de la trame verte urbaine par les politiques publiques : cas d'étude : l'Agglomération tourangelle*. 90p.

31 Ibid.

II - 4 - Exemple III : DOUNIA parc (ALGER) :*II - 4 - a - Critère de choix :*

A on a choisi le parc des grands-vents à cause de sa situation géographique qui est très complexe, ainsi la morphologie du terrain occupée par ce projet-là.

Les espaces et les fonctions du parc est l'un des éléments principaux qu'on a attirés à le choisir.

Sans oublié, son diversité urbaine et la qualité environnementale du site, et la méthode d'aménagement du parc qui est très souple et intéressante.

II - 4 - b - Présentation de l'exemple :

Le parc des grands-vents, d'une superficie de 650 Ha, un espace pour profiter pleinement de détente et de verdure.

Il s'étend sur des périmètres des communes d'OULED-FAYET, DELY-IBRAHIM, EL-ACHOUR et CHERAGA, et longe l'autoroute des deux côtés de quoi enchanter aussi bien les automobilistes que les gens qui se rendront sur les lieux.³²



Figure 2 - 8 : Vue sur DOUNIA parc. (Source : <https://www.algerie-focus.com>)

32 <https://opla.dz/parc-dounia/>

II - 4 - c - Problématique liée à l'exemple :

Parmi les principales problématiques liées à DOUNIA parc sont :

Dégradation de la qualité de l'air en zone urbaine : l'accroissement régulier du nombre de véhicules, dans les grande agglomérations particulièrement Alger et ses environs, est de nature à provoquer une dégradation continue de la qualité de l'air.

La présence de nombreux chantiers urbains et de terrains vagues non couverts par la végétation est également de nature à accentuer la pollution lors des soulèvements de poussières par le vent.

Les nuisances phoniques : Les principales sources de bruit sont essentiellement d'origine urbaine et industrielle.

Déforestation et perte de biodiversité : Le PNAE-DD 2002 estimait que 25000 ha de forêts sont perdus chaque année (correspondant à un coût équivalent à 0,05% du PIB coût n'incluant pas les fonctions écologiques de la forêt, difficilement évaluables).

Le rythme de réalisation de plantations forestières est même en régression par rapport à la décennie passée.

L'avancée du béton : Comparable à Central Park à New York, aux Etats-Unis, ce parc est un véritable poumon vert d'Alger et "représente une coupure verte devant l'avancée du béton".

Cette avancée s'est faite irrésistible pour plusieurs raisons. Il y a notamment l'accroissement de la population à l'échelle du pays. Nous avons dépassé son triplement depuis l'indépendance. L'avancée du béton aux dépens des terres agricoles a été plusieurs fois dénoncée, y compris officiellement, mais elle a continué inexorablement, car ce n'est pas seulement une question morale ou de comportement civique.³³

II - 4 - d - Les objectifs :

Dounia Parc, s'inscrit dans la logique du développement durable. Il contribuera à l'enrichissement en espace vert de la capitale et permettra un équilibre indispensable à une grande métropole comme Alger.

Malgré des richesses naturelles appréciables et des investissements massifs dans le capital humain et physique, il est évident que les causes essentielles de la crise écologique sévère

33 Thèse de Magister, BENAMAR, A, *Analyse systémique du parc Dounia "Parc des grands vents" – Alger, 2009, TLEMEN.*

que vit le pays sont essentiellement d'ordre institutionnel les leçons tirées de l'analyse des causes et des facteurs de la crise écologique démontrent clairement l'étendue et la gravité des problèmes environnementaux en Algérie qui affectent la santé et la qualité de vie de la population, la productivité et la durabilité du capital naturel, l'efficacité de l'utilisation des ressources et la compétitivité de l'économie en général et l'environnement régional et global. La stratégie environnementale envisagée devra permettre de poser les premiers jalons du développement durable.

II - 4 - e - Les missions du système parc :

- La recherche d'une nouvelle relation entre l'urbain la nature et l'homme.
- Créer des endroits (espaces) où la surface verte est la plus dominante.
- Une perception visuelle particulière.
- Un paysage harmonieux, clair et lisible, pour cela il faut que le récepteur (promeneurs) en capte des photos et des images l'élément qui lui facilite l'accès et l'orientation.
- Tout plaisir découle d'une satisfaction, et pour satisfaire son sens interne, l'homme a besoin de se situer dans l'espace, et pour cela on a besoin d'un paysage clair.
- Conquérir le grand espace et l'intégrer dans l'animation urbaine, sans faire appel au béton et avant qu'il ne soit conquis par le béton.
- Transformer la réalité du paysage marginalisé en un paysage animé de lieux de loisirs, de détente et de promenade.
- Etablir une ligature entre l'espace urbain et l'espace naturel.
- Rétablir l'équilibre physique et psychique détérioré par les tensions dues aux divers problèmes de la ville.
- Utilisation d'une énergie économique et non polluante.
- Préservation de la faune et de la flore.³⁴

34 <https://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/41355>

II - 4 - f - L'intervention :

Le Parc Dounia est désormais considéré comme un système constitué d'un ensemble de parties reliées les unes aux autres et en interaction les unes avec les autres. Ce système est constitué de plusieurs sous-systèmes, ce sont :

Sous Système Maison de l'environnement "DAR DOUNYA" : La maison de l'environnement est un espace de sensibilisation aux problèmes de l'environnement, elle inscrit son intervention dans le processus arrêté au sommet de KYOTO et de RIO, elle favorise la maîtrise du développement dans le respect de l'environnement (développement durable). Elle regroupe différents acteurs régionaux de valorisation et de protection de l'environnement. C'est une vitrine régionale de l'environnement.

Sous système Passerelle : Le parc est divisé en deux parties séparées par une autoroute, cette dernière ne peut être accédée par des piétons ou par des véhicules qu'en un point bien aménagé, pour éviter tout risque d'accident. Ce point aménagé ne peut être qu'une passerelle pour les piétons, et un échangeur pour les véhicules.

Sous système Viabilisation et signalisations : l'analyse des planimétries du Parc Dounia fait ressortir une bonne densité du réseau routier, il reste toutefois difficile d'évaluer le dimensionnement correct de chaque tronçon ; seulement une recherche menée sur place permettra d'évaluer la validité des ressources déjà présentés. Ils ont prévu une redéfinition du réseau routier avec une répartition en réseau primaire (au moins 6m de chaussée) et réseau secondaire (une seule voie de 3 à 4m et de nombreuses placettes en guise d'échangeurs).

Sous système Clôture du parc : La clôture délimite officiellement les deux sous systèmes (partie italienne et algérienne) du parc. Elle bénéficie d'une esthétique épousant l'environnement du parc. Cette clôture évite les accès anarchiques des visiteurs piétons et motorisés au parc. Elle permet donc de contrôler les accès et assurer la sécurité des visiteurs ainsi que des infrastructures du parc.

Sous système Retenues collinaires : Les deux retenues collinaires sont prévues à l'oued BOUCHEBOUK, leurs utilités est de retenir les eaux de précipitation durant les périodes pluviales. Ces eaux emmagasinées seront utilisées pour l'irrigation des espaces verts. Elles participent à l'embellissement du parc et donne un avantage touristique plaisant. Ces deux retenues permettront une autosuffisance au parc en eau.

Sous système Energie renouvelables : l'objectif du projet est d'utiliser des énergies renouvelables pour les besoins énergétiques du "centre". Il prévoit l'installation d'une

centrale photovoltaïque à 150KW max et d'un anémomètre par le quel contrôler pendant au moins deux ans le vent sur place et décider ensuite si installer ou pas un générateur éolien.³⁵

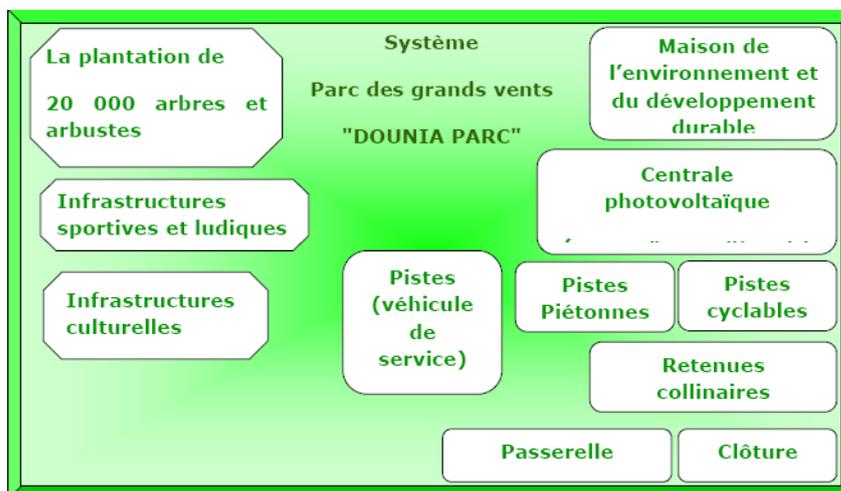


Figure 2 - 9: les sous-systèmes du Parc des vents « DOUNIA ».

II - 5 - Lecture comparative entre les exemples :

Pour compléter notre analyse, nous allons comparer les trois exemples selon différents critères, pour cela nous résumons la lecture comparative dans le tableau suivant :

Critères de comparaison	Les exemples	Parc urbain de la CARRAIRE de la ville de MIRAMAS.	Le Parc du Lac de la BERGEONNERIE (TOURS).	DOUNIA parc (ALGER).
Localité		Il se situe dans le secteur sud de la ville de Miramas, à proximité du centre-ville.	Il est localisé à Tours Sud, à la frontière de Joué-lès-Tours.	Il est situé au sud-ouest de la wilaya d'Alger.
Problématique		Dégradation et manque de la qualité de l'aménagement au sein des parcs.		
Objectif des projets :		Un parc intégré au territoire pour une réponse aux pratiques et aux usages.	Les connexions entre le parc et le reste de la ville, pour des relations entre les usages et les	L'enrichissement en espace vert, et la productivité et durabilité du capital naturel.

35 www.and.dz

		possibilités de circulation.	
Intervention	Dans le cadre de l'aménagement urbain dans une démarche écologique.	Dans le cadre du projet GESSOL, s'intéressant à la gestion durable du parc.	Il s'inscrit dans la logique du développement durable. il contribuera à l'enrichissement en espace vert de la capitale.
Principes d'intervention	valoriser un espace qui représente un potentiel d'attractivité central.	Améliorer la qualité urbaine et environnementale du quartier.	Transformer la réalité du paysage marginalisé en un paysage animé de lieux de loisirs, de détente et de promenade.
Programme	L'esplanade des sports, le parcours ludique, le terrain multisports, des espaces de convivialité et Les aires de jeux.	Aires de jeux, tables de pique-nique, la promenade, le footing ou le vélo, bancs et pelouse, point d'eau (un lac) et une végétation importante.	Maison de l'environnement, paysage agricole Italien, paysage naturel italien, un parking vert, Terrains de Sport, Les espaces Verts, Piste Piétonne, Piste Cyclable, Piste (véhicule de service), Espace culturel, Administration du parc, Club vert Scolaire,
Le rôle	Le parc est un poumon vert, aussi un lieu de rencontre qui se doit naturellement, d'être défini avec ses habitants eux-mêmes.	Le parc est un espace de liaison entre plusieurs quartiers, aussi un espace de détente et de loisir. Le parc a le rôle d'un îlot vert rafraîchi.	Ce parc est un véritable poumon vert d'Alger et représente une ceinture verte devant l'avancée du béton.

Tableau 2 - 1: Tableau comparative entre les exemples.

II - 6 - Conclusion de l'analyse thématique :

A travers l'analyse des deux expériences française et l'expérience algérienne, nous pouvons dire que le projet urbain est un projet de particularité. Il s'intègre aux spécificités régionales (spatiales, environnementales, économiques, sociales, culturelles et législatives). Il propose des solutions particulières pour des problématiques particulières, non applicables partout.

Dans les exemples français, le projet urbain a su dépasser le stade de la planification normative, sectorielle. Les objectifs sont communs, effacer les ruptures artificielles causées par l'installation de l'autoroute à l'entrée des villes, mais la pratique est assez originale et spécifique pour chaque cas. La différence porte sur les stratégies d'intervention et sur le cadre d'application d'aménagement à chaque ville (MIRAMAS et TOURS).

Enfin, la pratique du projet urbain en Algérie reste timide. Ou on voit qu'il existe un grand manque des espaces verts et surtout les parcs urbains et périurbains. Le grand projet urbain pour Alger intervient sur tout le territoire de la ville et dans tous les domaines.

Comparable à Central Park à New York, aux Etats-Unis, DOUNIA parc est un véritable poumon vert d'Alger et représente une coupure verte devant l'avancée du béton.

Les différents types d'aménagements créés par les particuliers ou à la disposition du public, nous invitent à préciser que l'espace vert au sens large du terme ne doit pas être uniquement une surface atomisée dans un objectif de fonctionnalité ou de considération hygiénique pour la santé, le sport et le repos. Nul ne peut contester que les espaces verts et surtout les espaces verts forestiers soient indispensables à la protection du milieu naturel et à l'équilibre des cités urbaines. La population algérienne connaît mal les espaces verts et plus particulièrement les parcs urbains qui constituent pour eux un monde à part et mystérieux car d'accès difficiles, réservés pour le plaisir de privilégiés.

CONCLUSION DU CHAPITRE

La gestion stratégique de l'aménagement urbain est le synonyme du projet urbain. Le projet urbain n'est pas un règlement mais une démarche. Il s'agit de constituer une équipe pluridisciplinaire, de dépasser les logiques sectorielles. La participation des différents acteurs prend plusieurs formes et s'étale sur le temps (temporalités).

L'analyse des expériences des MIRAMAS, de TOURS et de DOUNIA parc(Alger) confirme la diversité, la souplesse la démarche récursive du projet urbain.

Les résultats atteints par les projets urbains menés à MIRAMAS et TOURS sont très satisfaisants. En effet ces parcs sont relativement peu connectés à ses environnements, à la fois du point de vue spatial et du point de vue de ses usagers, qui ne les perçoivent pas comme étant intégré aux quartiers en particulier, notamment du fait de ses faibles lisibilités en termes d'accessibilité

A travers l'exemple algérien nous pouvons remarquer que l'état algérien essaie d'améliorer l'approche urbaine et environnementale.

Le but de la création des espaces verts dans le cadre de l'urbanisme végétale et l'aménagement paysager pour l'amélioration des collectivités locales par l'utilisation plus efficiente de l'espace urbain et de satisfaire l'intérêt du pays en général tout en donnant un meilleur cadre de vie aux citoyens dans la commune, la daïra et la wilaya en particulier.

L'Algérie a une structure urbaine particulièrement concentrée par sa croissance démographique, qui est à la fois une chance et un risque. Une chance par le nombre de cotisants en impôts locaux et impôts sur le revenu qui pourront être alloués à l'amélioration du paysage urbain des collectivités locales et du cadre de vie des citoyens, mais un risque par le fait qu'un certain nombre d'habitants, qui manquent de civisme par habitude, pourront faire vouer à l'échec toute politique d'amélioration du paysage urbain.

Pour faire advenir réellement la future de l'amélioration du paysage urbain en Algérie, il est indispensable d'instaurer une charte de paysage pour les milieux urbains, qui englobera un plan d'action paysager en milieu urbain, afin de déterminer ce qui doit être fait au niveau de chaque territoire urbain, pour réussir sa restauration, sa conservation ou son aménagement paysager.

CHAPITRE III
LE CAS D'ETUDE

INTRODUCTION

« Saisir la ville à partir de sa croissance, comme une organisation qui s'est développée dans le temps, permet assez facilement d'en construire une image globale, plus réfléchie et moins lacunaire que celle que nous donne l'appréhension directe du paysage »³⁶. Ce faisant, on aborde plus ou moins la question du tissu urbain.

«Chaque ville a son histoire, sa personnalité, ses structures économiques et sociales. La nature des problèmes vrais donc d'une ville a une autre, comme d'un quartier a un autre...car une ville, c'est de l'histoire cristallisée en forme urbaine. »³⁷

MEFTAH tant qu'une des communes de la Mitidja orientale est confrontée de plus en plus à des problèmes durs produits par la croissance rapide de ces quartiers illicites. Cette évolution remarquable de la ville informelle résulte d'une part de la crise du logement qui affecte la région de Blida et ses environs et d'autre part au prix modique du terrain sous seing privé qui est beaucoup moins cher à MEFTAH par rapport au coût du terrain dans les autres localités.

Cet état de fait a permis à une frange importante de la population des alentours d'élire domicile dans les anciens HAOUCHS .Cela s'est manifesté sur le terrain par la naissance des quartiers illicites dépourvus de tout équipement d'accompagnement indispensable à la vie urbaine. L'urbanisation accélérée transforme les espaces ruraux, créant des quartiers du centre-ville bien structurés et des quartiers à la périphérie handicapés par de graves problèmes d'environnement et de dysfonctionnement urbain (pollution de l'air, décharge sauvage, consommation d'espace agricole, impureté de l'eau, discontinuité urbaine...).

Nous avons délibérément choisi la commune de MEFTAH en raison des problèmes urbains qui empêchent cette localité de jouir des paysages naturelles qu'elles recèlent, et des possibilités qu'offre cette dernière à l'architecte pour créer une œuvre architecturale digne.

36 Panerai, P. (1999) *Analyse urbaine*, Editions Parenthèse, P75.

37 LACAZE, J. P. *Aménager sa ville*, Paris : Ed. Le moniteur, P 13.

I - Présentation de la ville de MEFTAH :

I - 1 - Les critères qui servent à la construction du projet :

Les facteurs déterminants qui ont permis de construire le projet sont les suivants : la localisation du projet, la géotechnique du site et les potentialités paysagères etc...

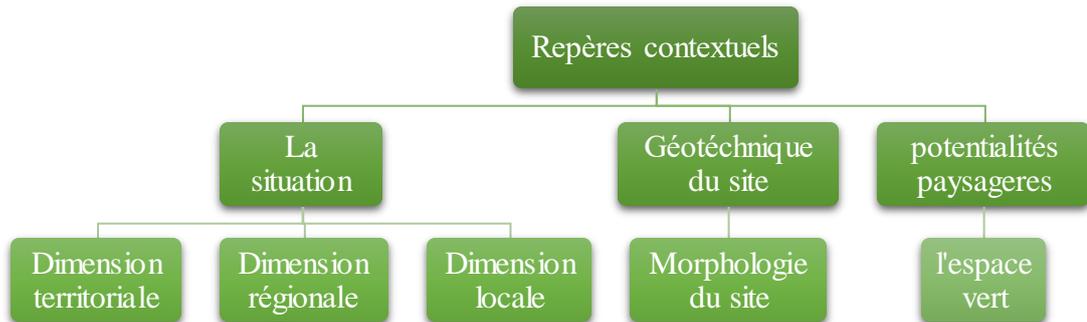


Figure 3 - 1 : critères servant à la construction d'un projet.

I - 2 - Aspect géographique de la ville de MEFTAH :

I - 2 - a - La situation nationale :

La ville de MEFTAH est un chef-lieu de daïra appartenant à la wilaya de Blida. Elle se situe au Nord algérien, à 18km au Sud-est d'Alger.



Figure 3 - 2: la situation nationale de la ville de MEFTAH. (Source : GOOGLE EARTH)

I - 2 - b - La situation territoriale :

Réputée par ses terres fertiles, MEFTAH est à l'extrême Est de la plaine de la Mitidja, longeant le piémont de l'Atlas BLIDEEN. La ville de MEFTAH forme les limites orientales de la wilaya de Blida avec les wilayat de BOUMERDES et d'Alger.)

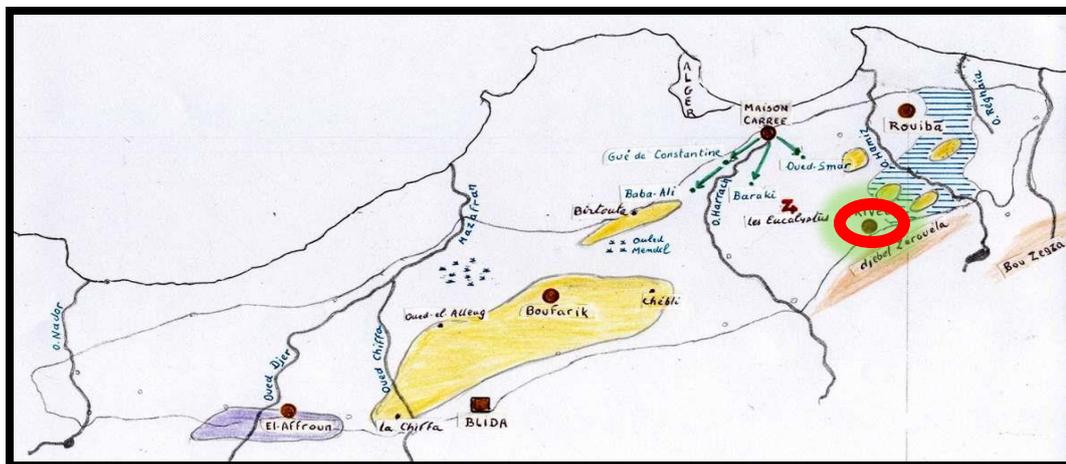


Figure 3 - 3: la situation territoriale de la ville de MEFTAH. (Source : <http://alger-roi.fr>)

I - 2 - c - La situation régionale :

A La commune de MEFTAH s'étend sur une surface de **5 212 ha**, et compte une population près de **59 333** habitants selon le RGPH de 2008. La ville a été érigée en chef-lieu de daïra lors du dernier découpage administratif de 1985. Elle est limitée :

- Au nord par la wilaya d'Alger, au sud par les communes de DJEBABERA et SOUHANE, à l'Est par la wilaya de BOUMERDES, et à l'Ouest par la commune de l'Araba.

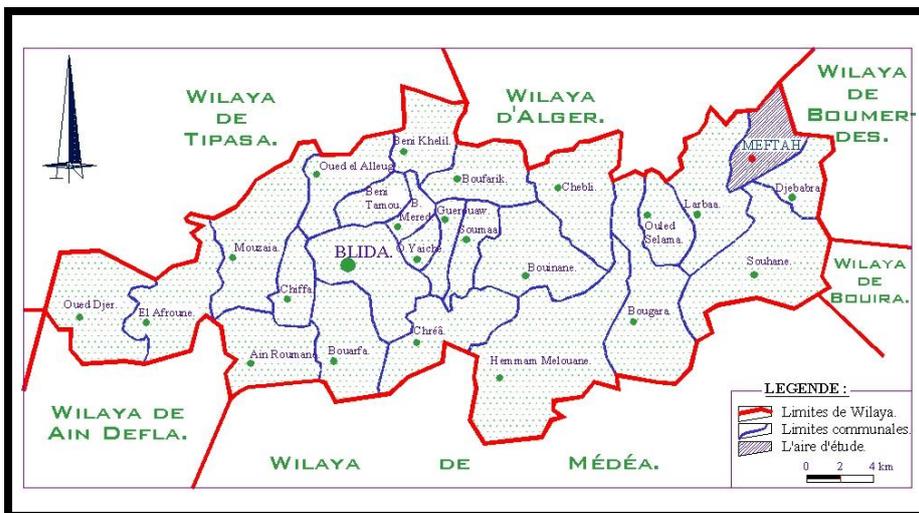


Figure 3 - 4: la situation régionale de la ville de MEFTAH. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

I - 3 - Aspect géotechniques de la ville de MEFTAH :*I - 3 - a - Morphologie de la ville :*

Située à 180 mètres d'altitude du niveau de la mer, lui conférant par excellence un emplacement sur la montagne, le territoire communal de MEFTAH est composé de deux grands ensembles géomorphologiques distinctes :

- Au Nord, la plaine occupe 79% de la surface communale.
- Au Sud, la montagne occupe 21% de la surface communale, avec une superficie de 2000ha fait partie de l'Atlas Tellien.

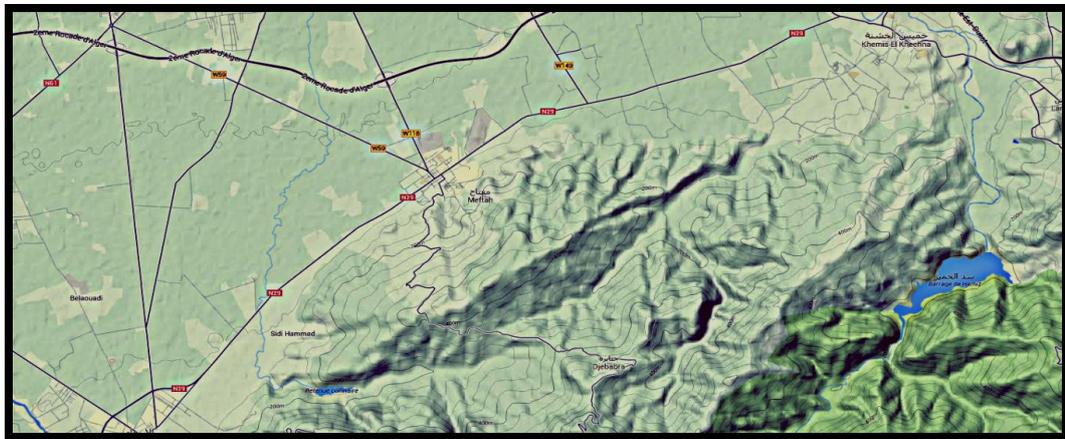


Figure 3 - 5: Les reliefs de la ville de MEFTAH. (Source : GOOGLE EARTH)

I - 3 - b - Le climat :

La région est soumise à un climat subméditerranéen c'est-à-dire humide et froid en hiver. Sec et chaud en été. Avec 2mm de précipitations, le mois de Juillet est le plus sec, par contre durant le mois de Décembre, les précipitations sont les plus importantes de l'année avec une moyenne de 108mm.

Les vents dominants sont de direction Ouest en hiver et Nord-est en été. Le vent fait un problème particulier, surtout l'effet de vents dominants sur les déchets de la cimenterie (poussière polluée) et sur la localité de MEFTAH (santé, environnement, agriculture ...).

I - 3 - c - La sismicité :

MEFTAH est localisée dans une zone où l'activité sismique est intense, elle est classée (Zone II b). La ville est touchée rarement par des séismes de faible intensité, le séisme le plus important est celui du 21 Mai 2003 provenant de la faille ZEMMOURI (wilaya de BOUMERDES).

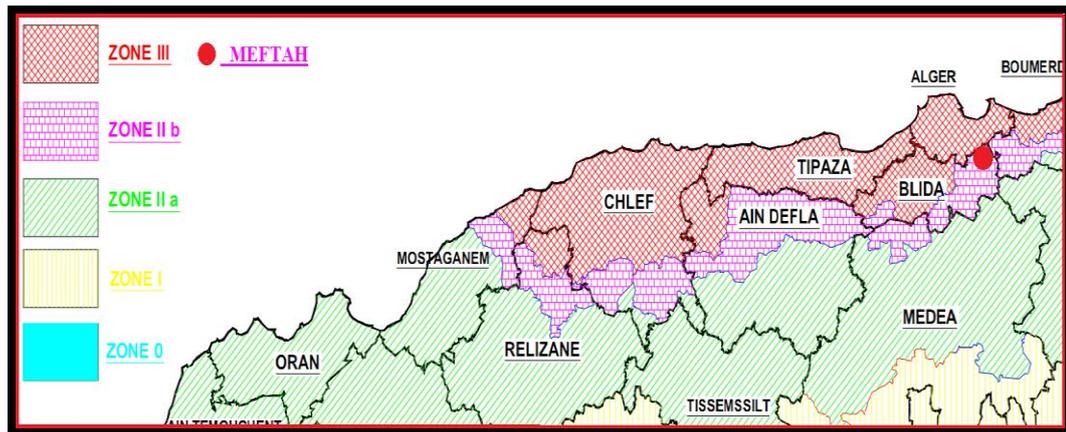


Figure 3 - 6 : Carte de zonage sismique du territoire national (Source : rpa99/après addenda).

I - 3 - d - L'hydrologie :

Les éléments hydrographiques sont représentés dans la ville de MEFTAH par deux oueds. Ces deux éléments ont joué le rôle de barrières naturelles durant une longue période, mais elles ont été franchies après les années 1950.

I - 3 - e - Occupation du sol de la ville de MEFTAH :

La commune de **MEFTAH** couvre une surface totale d'environ **5212 ha** et d'un nombre d'habitant de 64409 habitants (RGPH 2008), d'un parc de **11182 logements** cela nous donne un taux d'occupation moyen par logement (TOL) de **5.76habitants**.

Ces superficies sont réparties à travers le territoire de la commune de **MEFTAH** à savoir l'agglomération chef-lieu, les agglomérations secondaires et la zone éparse.

Pour la commune de **MEFTAH**, on distingue trois zones distinctes l'une par rapport à l'autre en descendant du Sud vers le Nord on trouve la zone montagneuse, la zone urbaine et la zone de plaine ainsi que les autres surfaces confondues.³⁸

38 PDAU DE MEFTAH, phase I, 2017.

II - Lecture du territoire et logique d'implantation :

La lecture du **territoire** nous permet d'atteindre un niveau de compréhension d'établissements humains, dans la cohésion et la cohérence de toutes les modalités que l'homme met en œuvre dans l'aménagement de son milieu. Elle n'implique pas seulement les structures véritablement bâties, le milieu construit dont l'homme se sert pour habiter.

II - 1 - L'approche théorique : La typo morphologique :

II - 1 - a - Le principe de la méthode :

La typo morphologique est la combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale. Selon cette méthode la voie et l'édifice engendrent, dans leur relation dialectique, les parties qui constituent la ville.

La morphologie : Etude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments composantes : le plan de la ville - le tracé des voies les parties de la ville.

La typologie : C'est la classification raisonnée des types, qui implique simultanément, à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'édifices, s'opère à partir de critères : dimensionnels, fonctionnels, constructifs et esthétique.

Les éléments des tissus principaux de l'analyse sont :

- Le système viaire,
- Le système parcellaire,
- Les places (comme espace public particulier),
- Le bâti.

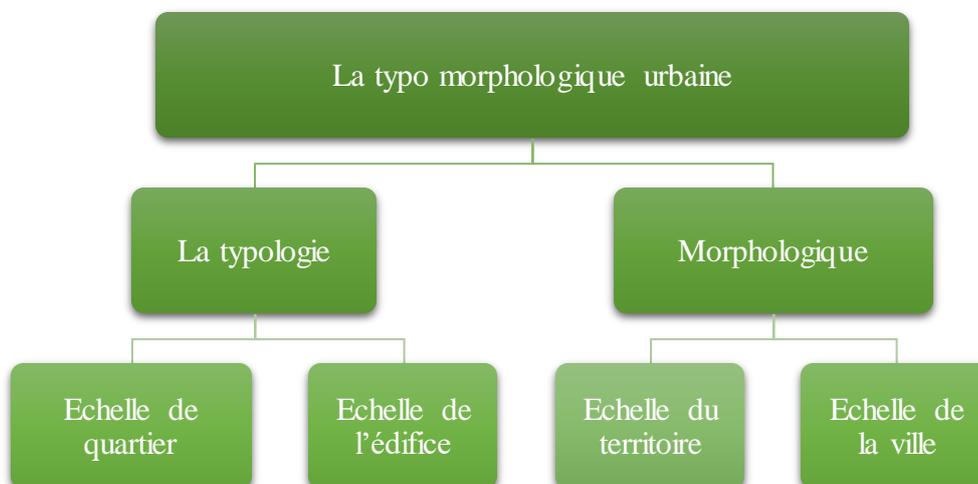


Figure 3 - 7: Echelles de l'approche typo morphologique.

II - 1 - b - Origine de la méthode :

Approche italienne, la méthode fait son apparition dans les années 60 dont la théorie la plus élaborée a été faite par AVEIRO MURATORI.

II - 1 - c - Objectif de la méthode :

Le but de cette lecture analytique est de décortiquer un tissu historique afin de pouvoir y suggérer l'intervention la plus pertinente, les fonctions adéquates ainsi que l'architecture conformes à son emplacement et ses exigences.³⁹

II - 2 - Processus d'appropriation du territoire :*II - 2 - a - Phase de descente:***1ER CYCLE : CYCLE D'IMPLANTATION :**

La descente de la montagne pour occuper la plaine, il contient quatre phases :

1ère phase : Le déplacement de l'homme sur le chemin de crête en évitant les cours d'eaux. C'est le premier parcours structurant de la ville de MEFTAH (premier parcours établie par l'homme).

2ème phase : L'apparition du haut promontoire (dérivé de la ligne de crête principale comme : SIDI HAMADE, DOUAR ES-SAFASAF, DOUAR TARKOUK, DOUAR BEN CHAABANE et ZERROUALA). Ces parcours se déterminent par l'occupation des hauts promontoires.

3ème phase : Elle se caractérise par la formation des agglomérations de bas promontoires (DOUAR SOUADIA, DOUAR BARKOUK, EL MASTA, EL-KSAR et EL DJOUALIL), ces agglomérations sont reliées entre elles par des parcours de contre crête locaux.

4ème phase : L'occupation de la plaine, du moment où l'homme avait appris à faire l'agriculture irriguée.

39 BONILLO, J-L. (1995) *L'analyse morphologique et le projet urbain INTERGEO-BULLETIN*», n° 118.

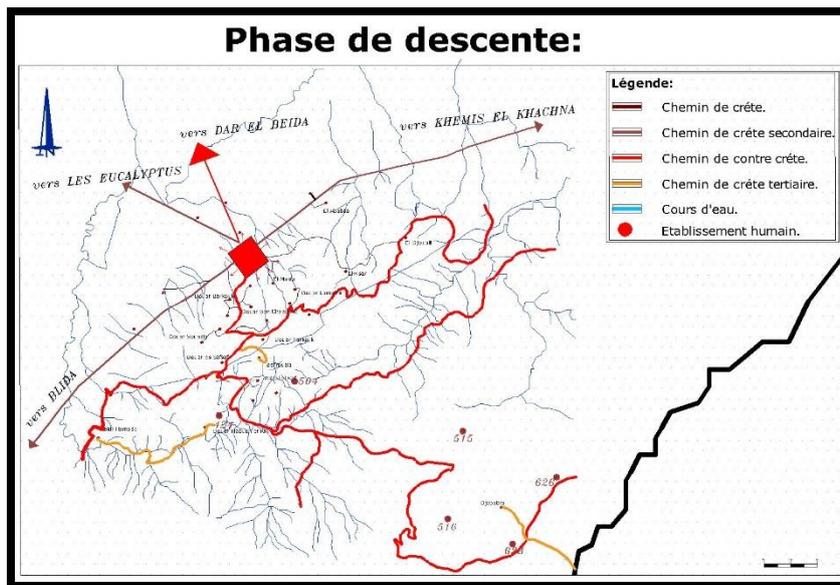


Figure 3 - 8: Schéma de la phase de descente du territoire.

II - 2 - b - Structuration actuelle du territoire :

2EME CYCLE : LA REMONTEE VERS LA MONTAGNE :

La remontée de la plaine vers la montagne le long de parcours qui relié MEFTAH et DJEBABRA.

L'évolution de la structure territoriale à MEFTAH se trouve actuellement dans la première phase du second cycle. Cette phase est en voie de consolidation.

Conclusion :

Grâce au prolongement du parcours secondaire dérivé du parcours de crête principal, la ville de MEFTAH acquiert une position particulière et stratégique sur le bas promontoire. Le parcours de la vallée est devenu le parcours structurant de la ville.

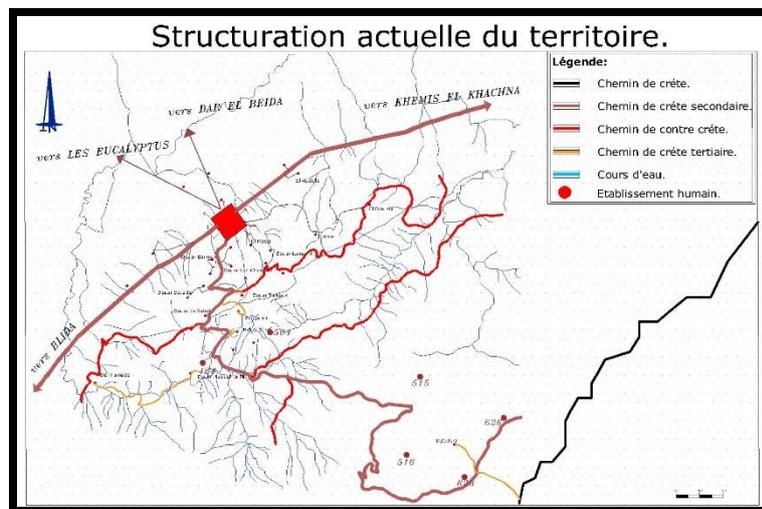


Figure 3 - 9: Schéma de la structuration actuelle du territoire.

II - 2 - c - Phase de remonté:

L'évolution hiérarchique de la structure des parcours :

- **1er parcours** : Parcours de crête abandonné,
- **2eme parcours** : EST-OUEST menant vers Blida et KHEMIS EL KHACHNA (c'était la direction préférentielle de la ville),
- **3eme parcours** : qui relié MEFTAH à Dar el BEIDA,
- **4eme parcours** : Chemin menant vers l'EUCALYPTUS.

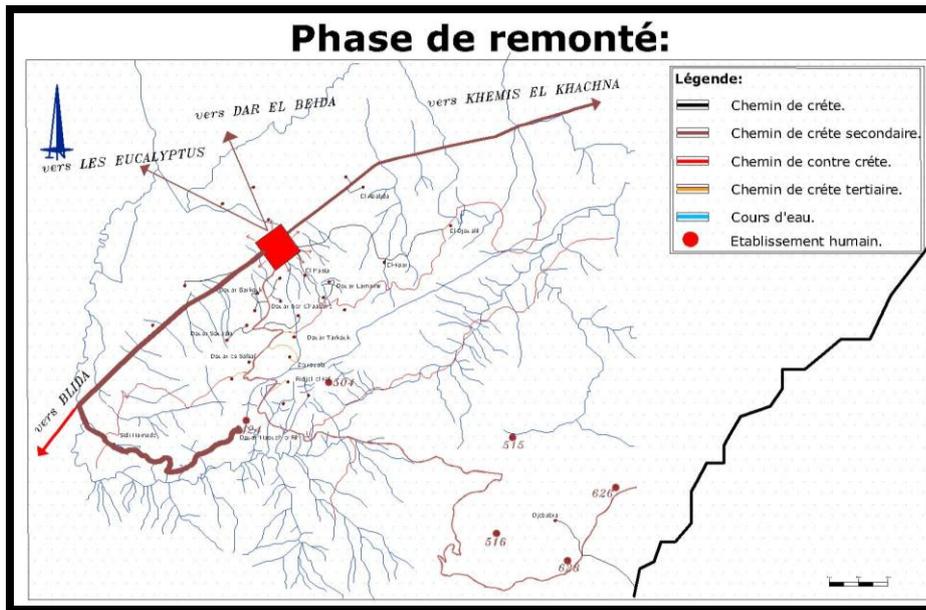


Figure 3 - 10 : Schéma de la phase de remonté du territoire.

II - 3 - La logique d'implantation de la ville de MEFTAH :

La ville de MEFTAH a été édiée dans la période coloniale en 1856, d'après la logique d'implantation des villes à chaque 7 ou 8 km sur le piémont.

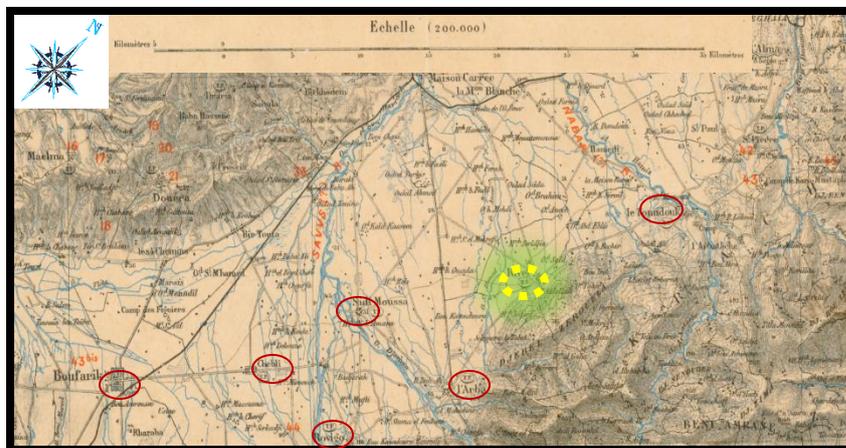


Figure 3 - 11: Schéma de la logique d'implantation de la ville de MEFTAH. (Source : carte du GZEL)

III - Analyse diachronique de la ville de MEFTAH :

«Pour maîtriser le futur, il faut comprendre le présent et donc étudier l'histoire ». ⁴⁰

III - 1 - 1856 : création de la ville :

C'est la date de création de la ville de MEFTAH sur le piémont à 8km de l'Araba, sur l'axe reliant celle-ci à KHEMIS EL KHECHNA. Elle a été fondée par le conte Guyot, sur un plan en damier avec des îlots de 75m x 50m et de 105m x 50m.

La ville comptait essentiellement sur ses terres agricoles (production de vin) qui était sa vocation (agriculture).

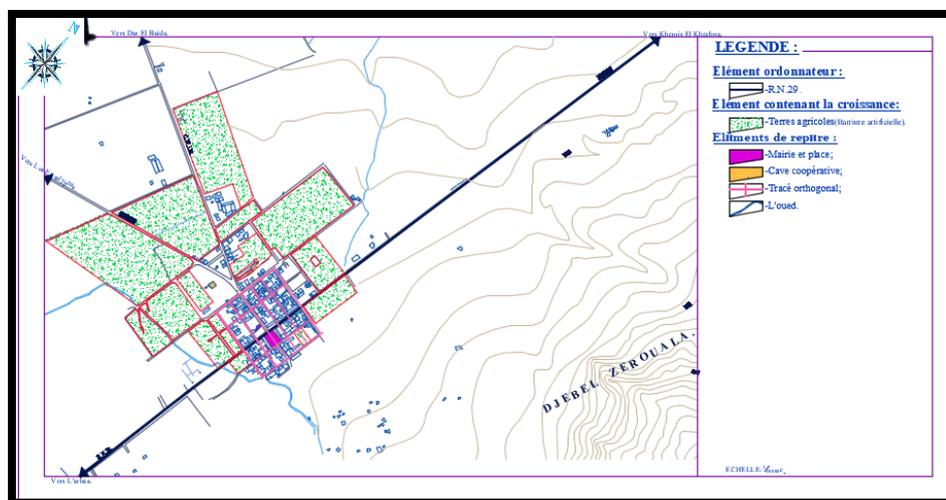


Figure 3 - 12 : Plan de la ville de MEFTAH 1856. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

III - 2 - Période coloniale entre 1856-1900 :

En cette période la ville commence à s'étendre en une **croissance polaire** continue autour du noyau initial.

40 AYMUNINO, C. BRUSSATI, M. FBBRI, G. Lens, M. LEVERO, P. LUCIANETTI, S. ROSSI, A. (1999) *La CITTA DI PADOVA*. Roma.

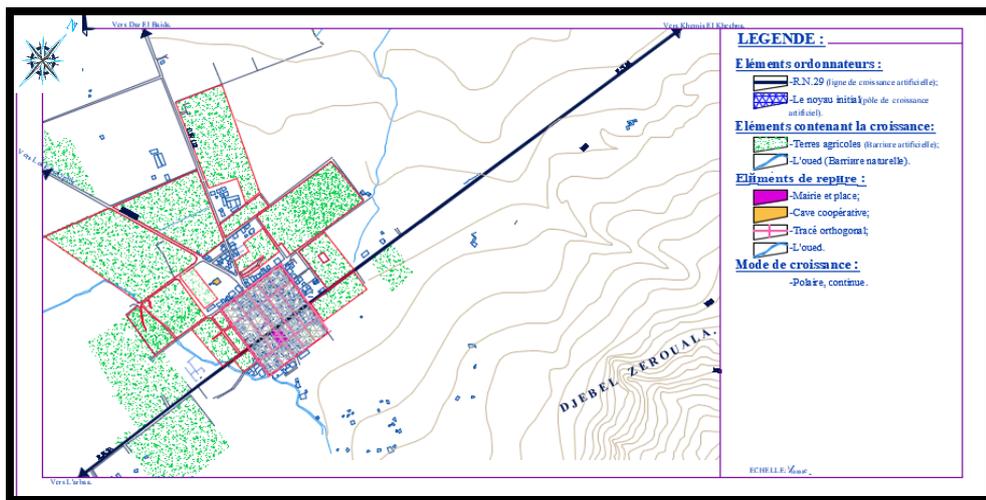


Figure 3 - 13: Plan de la ville de MEFTAH 1900. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

III - 3 - Période coloniale entre 1900-1930 :

MEFTAH continue sa croissance polaire sur le compte des terres agricoles et rencontre la barrière naturelle de l’oued. Le quartier arabe apparaît en une croissance discontinue après l’oued.

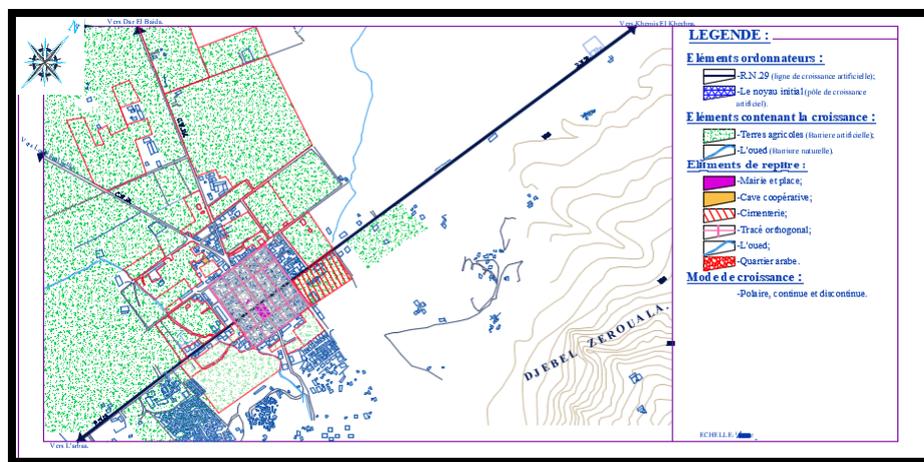


Figure 3 - 14: Plan de la ville de MEFTAH 1930. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

III - 4 - Période entre 1930-1992 :

En une croissance polaire continue, MEFTAH franchie la barrière naturelle de l’oued, et une nouvelle cimenterie se pose comme borne artificielle.

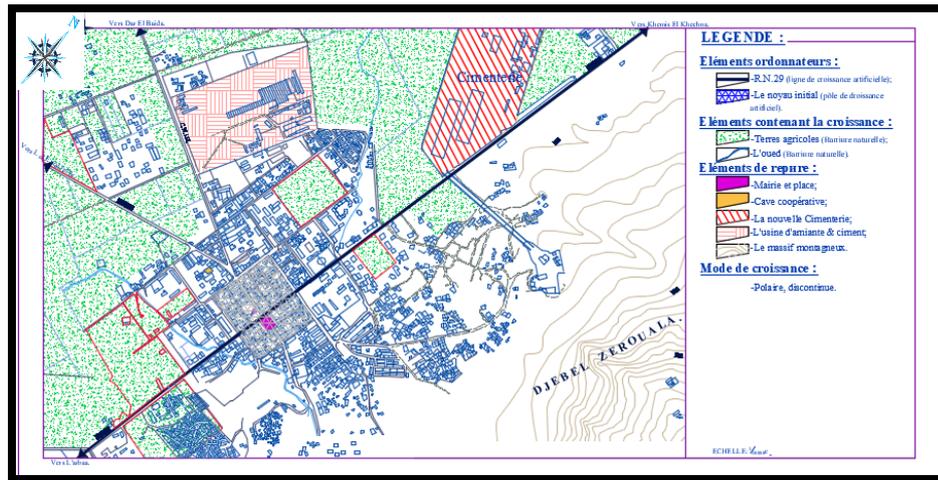


Figure 3 - 15: Plan de la ville de MEFTAH 1992. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

III - 5 - Période actuelle :

On remarque qu'à cette étape, le mode de croissance change en une croissance linéaire continue suivant les lignes de croissance de la R.N.29, C.W.59 et le C.W.118.

La ville atteint la barrière naturelle due au relief (le massif montagneux de Djebel ZEROUALA) et ne franchi pas la borne artificielle de la nouvelle cimenterie et sa carrière.

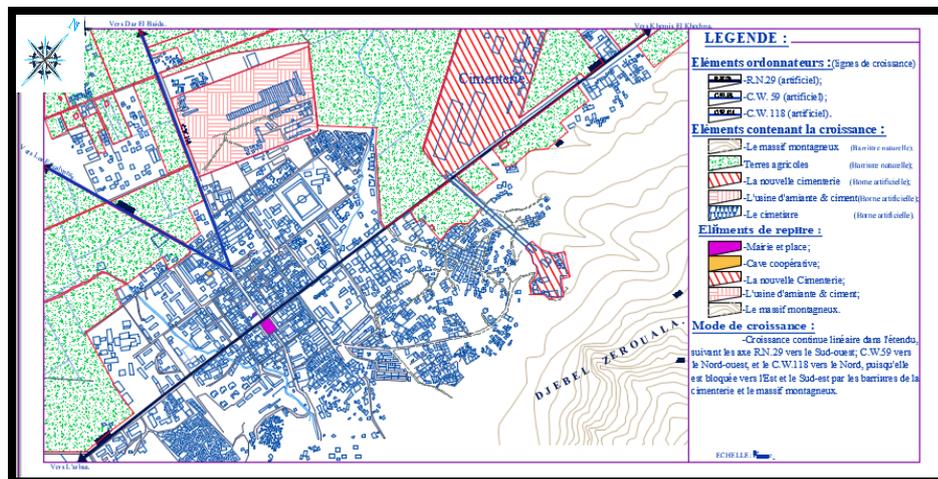


Figure 3 - 16 : Plan actuel de la ville de MEFTAH. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

III - 6 - Synthèse diachronique de la ville de MEFTAH:

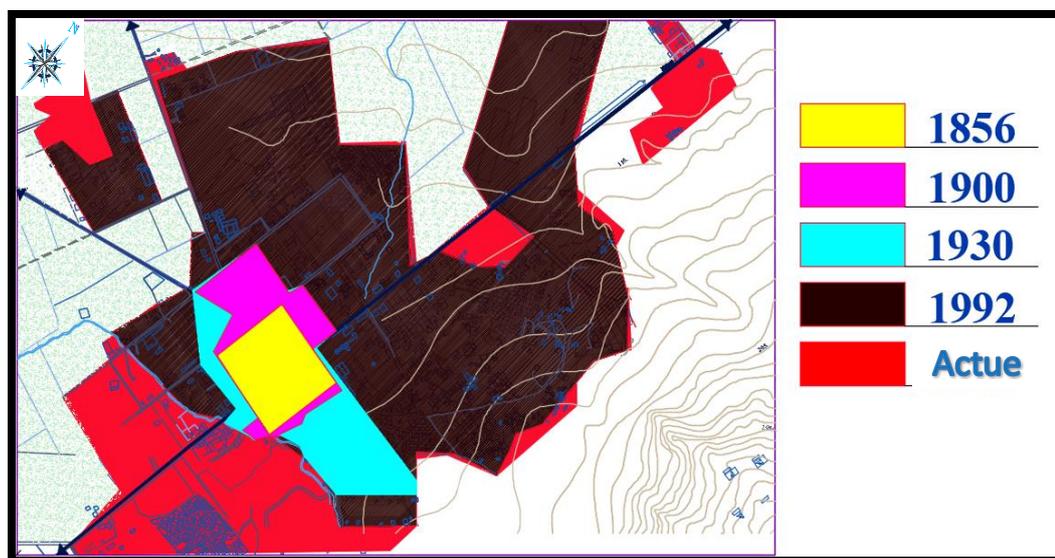


Figure 3 - 17: Schéma de la synthèse diachronique de la ville de MEFTAH.

IV - Analyse synchronique de la ville de MEFTAH :

IV - 1 - Structure morphologique :

La structure morphologique de la ville de MEFTAH est composée principalement de trois éléments, ordonnés selon leur impact sur la croissance de la ville comme suite :

Pour les éléments du relief on a le massif montagneux de Djebel ZEROUALA, qui a joué le rôle de barrière naturelle très dure pour la croissance polaire vers le sud et le sud-ouest.

Cette barrière n'a été atteinte par le tissu urbain que dans la dernière phase de croissance ;

Dans la végétation, on site principalement les terres agricoles qui ont fait face à l'évolution de la ville comme une barrière naturelle mais pas dure, car elles commencent à céder à la pression de l'urbanisation ;

Les éléments hydrographiques sont constitués dans la ville de MEFTAH par deux oueds. Ces deux derniers ont joué le rôle de barrières naturelles pendant un certain période, mais elles ont été franchies après les années 1950.

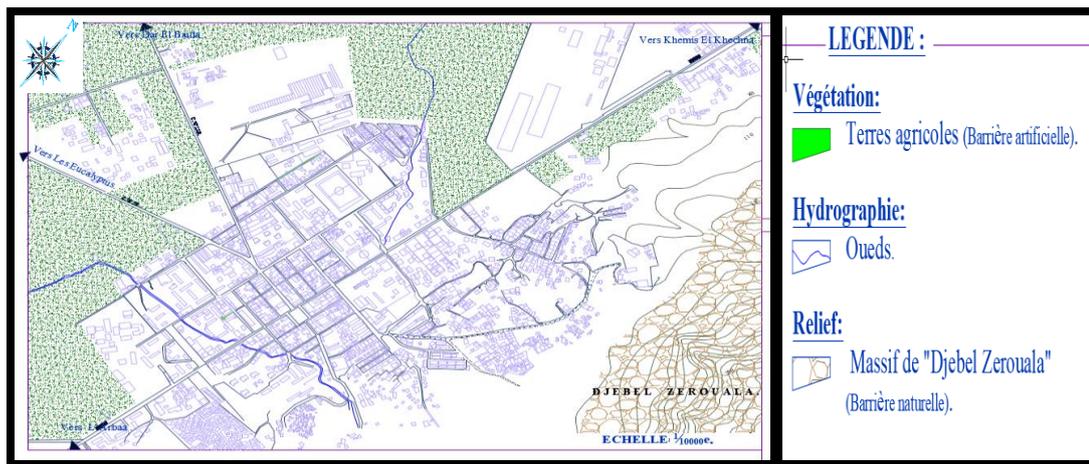


Figure 3 - 18: Plan de structure des permanences de la ville. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

IV - 2 - Structure infrastructurelle :

La structure infrastructurelle dans la ville de MEFTAH n'est pas très complexe, n'empêche qu'elle soit variée. Elle est composée de plusieurs éléments, ordonnés par importance comme suite :

La RN.29, qui est un axe structurant à l'échelle territoriale, est aussi une ligne de croissance principale, d'une valeur historique puisque c'est sur elle que la ville de MEFTAH a vu le jour, les deux chemins de wilaya : CW.59 et CW.118, sont des axes de liaison régionale. Elles sont aussi des lignes de croissance secondaire à valeur historique ;

On distingue aussi d'autres voies, dites « à forte desserte ». Elles relient les différentes parties de la ville de MEFTAH, et d'autres dites « à faible desserte ». Elles desservent les quartiers, Les impasses sont rares à MEFTAH,

On trouve, par contre, de nombreuses pistes carrossables. Elles sont généralement liées à l'exploitation agricole ou à la carrière.

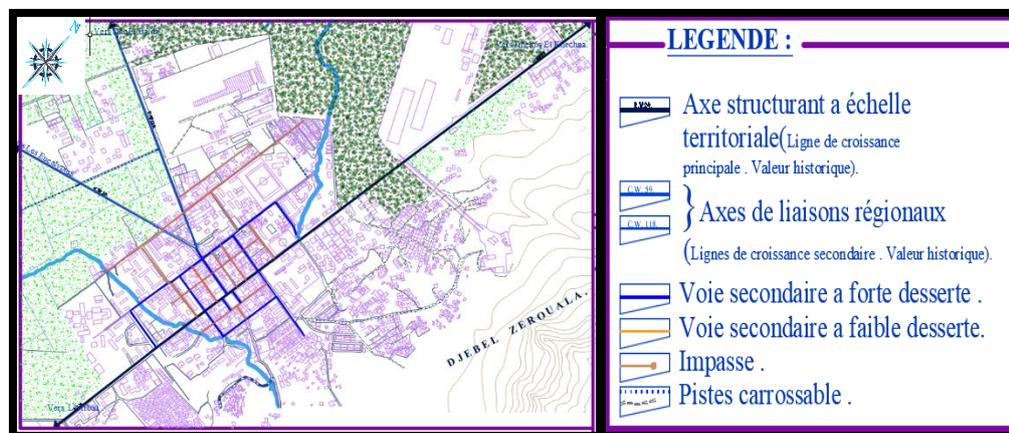


Figure 3 - 19: Plan de structure infrastructurelle de la ville. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

IV - 3 - Structure constructive :

La lecture de la structure constructive dans la ville de MEFTAH montre que celle-ci contient de nombreux éléments forts dans son tissu urbain.

Parmi ces éléments on site, en premier lieu, la mairie et sa place, qui ont une valeur historique et fonctionnelle, et qui sont les tout premiers lieux de convergence.

Ensuite, la cave coopérative qui a aussi une valeur historique et faisant office de repère.

Enfin, la mosquée avec sa valeur culturelle, représente un autre lieu de convergence considérable, donc de repère.

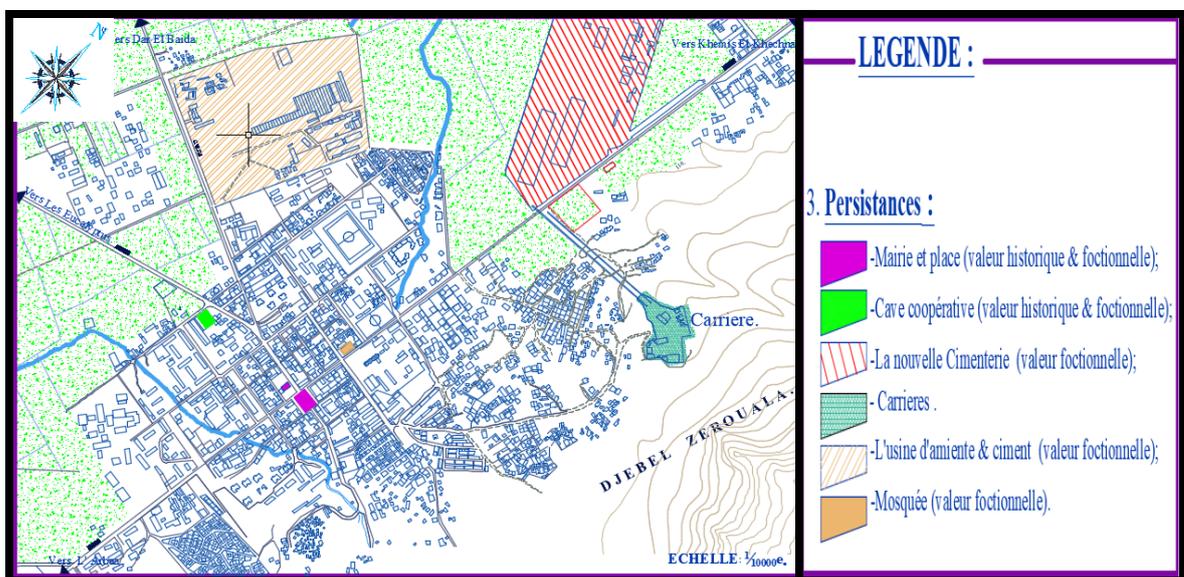


Figure 3 - 20: Plan de structure constructive de la ville. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

IV - 4 - Structure urbanistique :

L'application de la structure urbanistique sur la ville de MEFTAH nous donne plusieurs entités homogènes que nous avons classées chronologiquement en deux grandes catégories comme suite :

IV - 4 - a - Entités avant l'indépendance :

Noyau historique : Il est situé au cœur de la ville de MEFTAH et c'est le premier pôle de croissance. Sa structure suit un tracé en damier de la typologie coloniale : découpage des parcelles en flots de 50 et 105x75m, où l'habitat individuel en R.D.C. prime.

Quartier arabe : C'est un quartier d'habitations individuelles et qui est construit d'après un découpage en lotissement sur la périphérie sud-ouest de l'époque.

Cette entité est identifiée par ses voies sinueuses et l'absence d'impasses.

IV - 4 - b - Entités après l'indépendance :

Habitat collectif : C'est le type de construction qui occupe la plus grande surface, avec des gabarits allant jusqu'à r+5.

La notion de "barre" entre dans la composition du tissu urbain, correspondant à la logique du mouvement moderne (occupation libre de la parcelle).

Habitat précaire : Cette entité occupe la zone sud-est de la ville. Elle manque de structuration et montre de la dégradation puisque c'est des constructions spontanées et non réglementées.

Habitat individuel : Ces habitations sont disposées un peu partout dans la ville de MEFTAH et correspondent à la typologie de l'habitat postcolonial avec des gabarits ne dépassant pas le R+1.

Zones industrielles : Ce sont de grandes parcelles en positions périphériques au nord et à l'est de la ville. Elles sont représentées principalement par deux zones : la cimenterie à l'est et l'usine de l'amiante-ciment au nord.

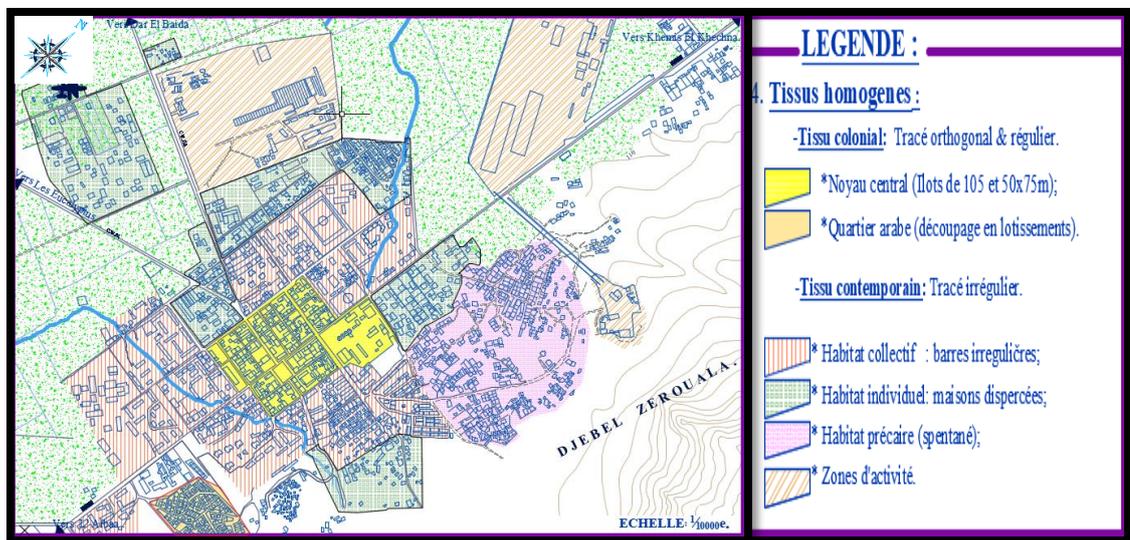


Figure 3 - 21: Plan de structure urbanistique de la ville. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

IV - 5 - Structure des permanences :

La croissance de la ville de MEFTAH est gérée par de nombreuses permanences dont les plus importantes, commençant par la morphologie, sont : le massif montagneux qui bloque la croissance vers le sud et le sud-est, les terres agricoles qui en font obstacle vers le nord et le nord-ouest. Pour l'infrastructure on note la RN.29 qui est un axe structurant et en même temps ligne de croissance. En dernier, parmi les éléments constructifs nous distinguons la cimenterie qui stoppe le développement vers l'est.

Nous avons classé ces éléments comme suite :

IV - 5 - a - Permanences morphologiques:

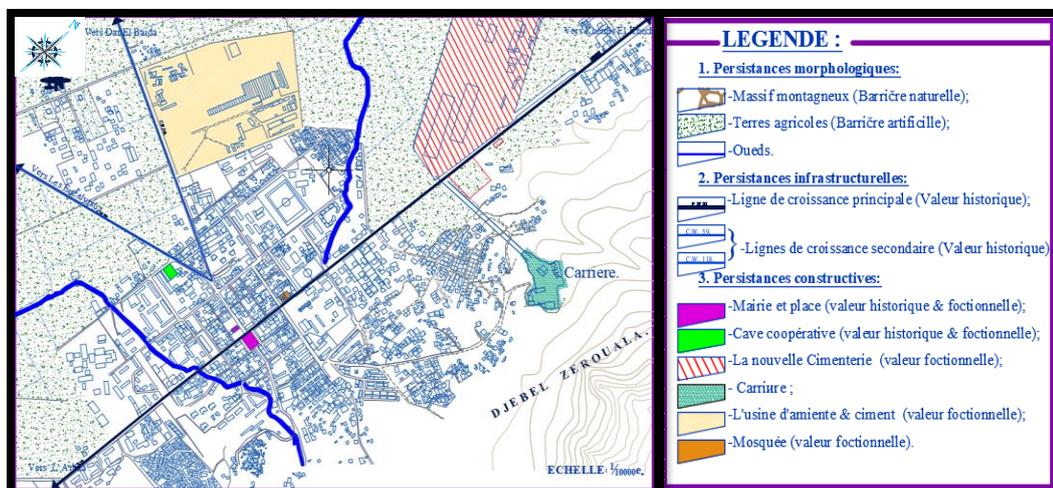
- Massif montagneux (Barrière naturelle),
- Terres agricoles (Barrière artificielle),
- Les deux oueds (barrières naturelles déjà franchies).

IV - 5 - b - Permanences infrastructurelles:

- La R.N.29 : Ligne de croissance principale (Valeur historique),
- C.W.59 et C.W.118 : lignes de croissance secondaire (valeur historique).

IV - 5 - c - Permanences constructives:

- La mairie et ça place (valeur historique & fonctionnelle),
- La Cave coopérative (valeur historique & fonctionnelle),
- La nouvelle Cimenterie (valeur fonctionnelle), La Carrière, L'usine d'amiante et ciment (valeur fonctionnelle), la Mosquée (valeur fonctionnelle).



IV - 6 - Schéma historico-morphologique :

La ville de MEFTAH a été édifiée dans la période coloniale en 1956, d'après la logique d'implantation des villes à chaque 7 ou 9 km sur le piémont.

Sa croissance rencontre le massif montagneux de djebel ZEROUALA (barrière naturelle) après avoir franchi les deux oueds qui constituaient des barrières naturelles.

Les terres agricoles sont aussi des barrières mais elles sont squattées par l'urbanisation.

Actuellement, la ville de MEFTAH se déploie principalement sur l'axe de la m29, ligne de croissance, et rencontre la borne artificielle de la cimenterie et sa carrière à l'est. Elle suit aussi les deux axes : c.w.59 et c.w.118 qui sont des lignes de croissance secondaires.⁴¹

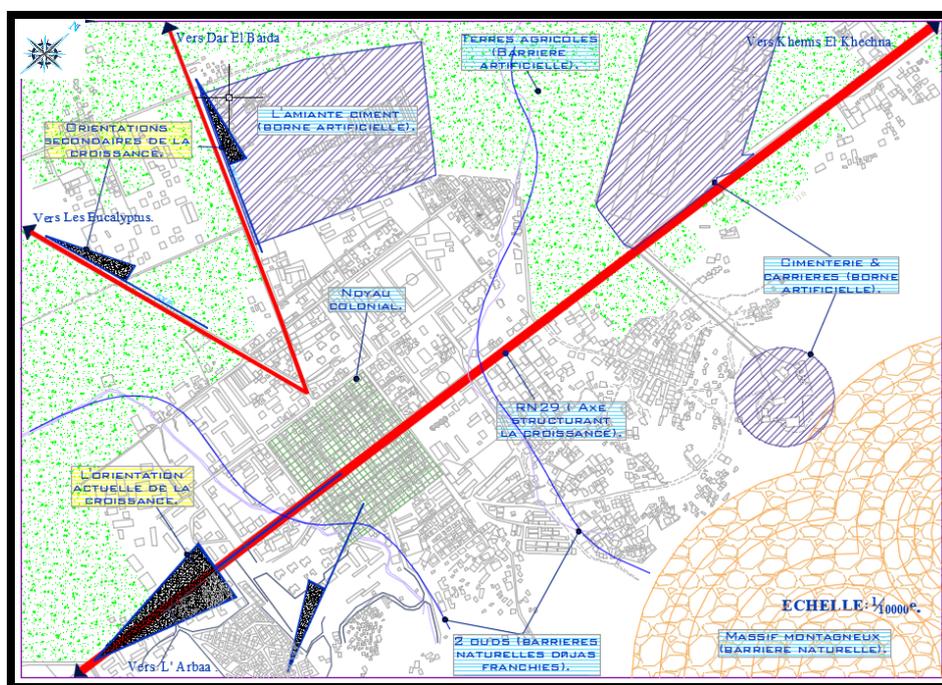


Figure 3 - 23: Schéma historico-morphologique de la ville de MEFTAH. (Source : PDAU MEFTAH 2008)

IV - 7 - Synthèse de la croissance de la ville de MEFTAH :

Grâce à son agriculture rentable, la ville de MEFTAH a connu une croissance contenue depuis sa création en 1856. Et pendant toute son évolution, la ligne de croissance principale était la R.N.29.

Après avoir franchi l'oued qui était une barrière naturelle entre 1900 et 1930, la ville rencontre plusieurs obstacles : le massif montagneux de « Djebel ZEROUALA » (barrière

⁴¹ PDAU DE MEFTAH, phase I, 2008.

naturelle infranchissable) au Sud-est, la nouvelle cimenterie et sa carrière (borne artificielle) vers l'est pour la croissance linéaire sur la R.N.29, et encore l'amiante-ciment (borne artificielle) vers le nord pour la croissance linéaire sur le C.W.118.

En outre, les terres agricoles ont toujours joué le rôle d'une barrière artificielle mais elles commencent à céder à la pression de la croissance urbaine au fur et à mesure que cette dernière avance.

D'autres barrières non sans importance sont projetées, comme la déviation de la R.N.29 et le projet du chemin de fer qui relie Béni MERED à REGHAÏA.

Au-delà de ces barrières, d'autres obstacles se profilent et devons faire office de barrière au Nord. Ces barrières sont des lignes électriques de haute tension.

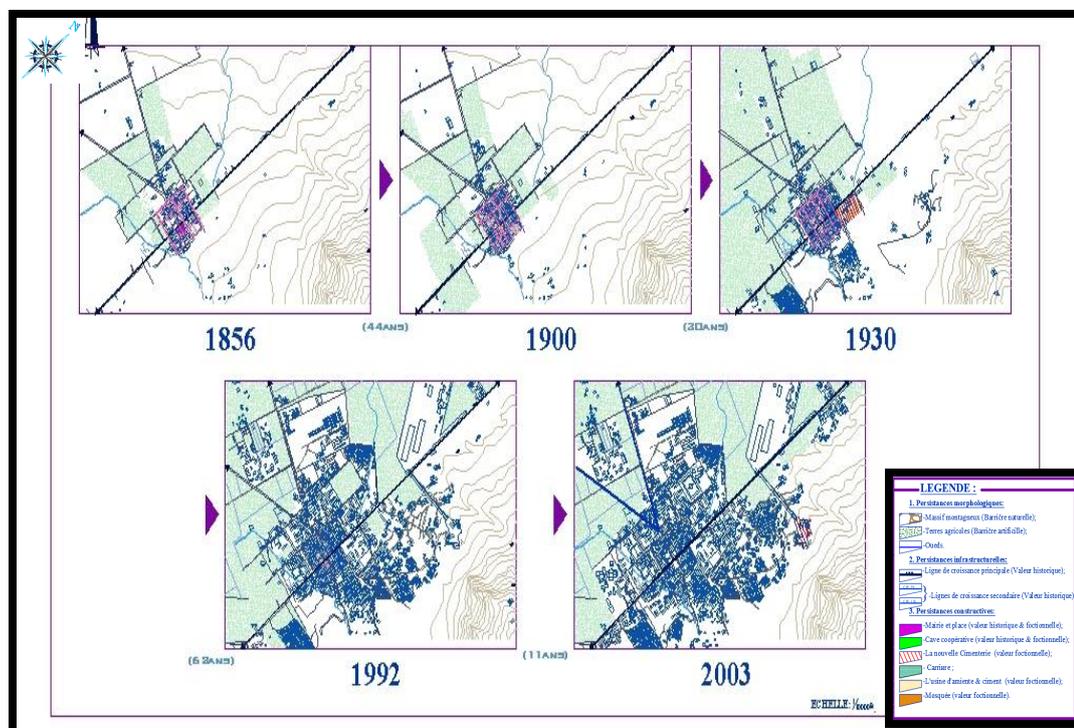


Figure 3 - 24: Schéma synthétique de la croissance de la ville.

V - Analyse de l'aire d'étude :

Après avoir étudié la ville de MEFTAH à une échelle régionale et analyser les règles de sa formation et de sa croissance, le passage à une autre échelle d'intervention est nécessaire qui est l'échelle de la composition et l'intervention urbaine.

V - 1 - Présentation de l'aire d'étude :

V - 1 - a - Critère de choix :

On a choisit l'agglomération de **SIDI HAMED** car elle a des potentialités naturels très variées, tel que le piémont et la montagne et la faune et la flore.

Aussi, l'existence d'un vaste lac non exploiter, avec des terrains vertes vierges, sans oubliés que cette zone est destinés pour les gens sportives et loin de la ville et la pollution avec tous ses types.

SIDI HAMED a une nouvelle cité avec plus de 3500 logements sans des espaces verts ou bien publiques, sans des centres de loisirs ou bien des centres culturelles.

V - 1 - b - Situation de l'aire d'étude :

Elle se situe à la périphérie ouest de la ville de **MEFTAH**, l'un de ses agglomérations avec 2938 habitants en 2008.

Elle est limitée par :

R.29 au nord, Terrains accidentées et un lac au sud, SAFSAF à l'est, et LARABAA à l'ouest.⁴²

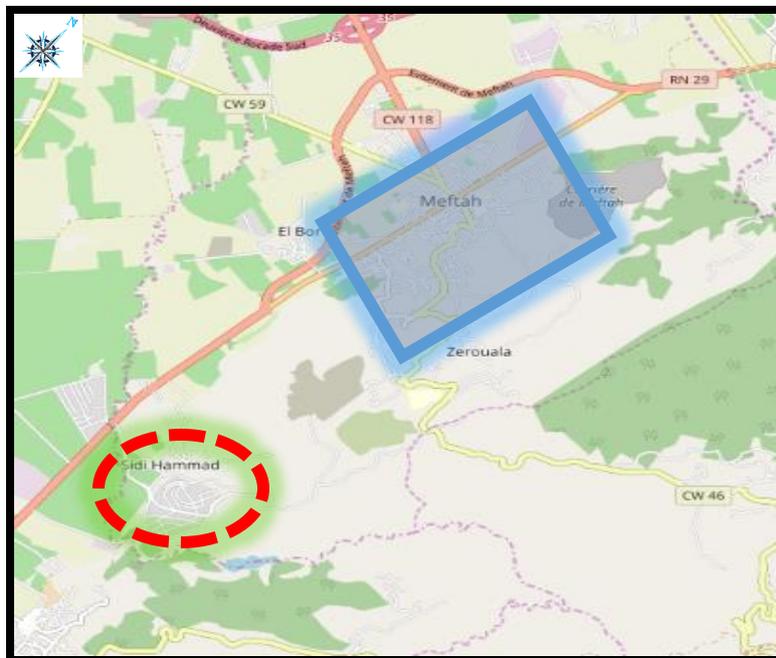


Figure 3 - 25 : Situation de l'aire d'étude.

42 <https://www.citypopulation.de>.

V - 1 - c - Accessibilité :

L'aire d'étude est facile à y accéder grâce aux voies mécaniques et piétonnes existantes et de son approchement de la RN.29. Est accessible par:

Des chemins communaux qui relient le village de SIDI HAMED avec le RN.29, aussi d'autres chemins communaux qui relient SIDI HAMED et l'hôpital de MEFTAH, et DJEBABRA au sud.

Aussi des voies express de doubles voies qui mènent aux nouvelles cités de l'agglomération de SIDI HAMED, par le RN.29.

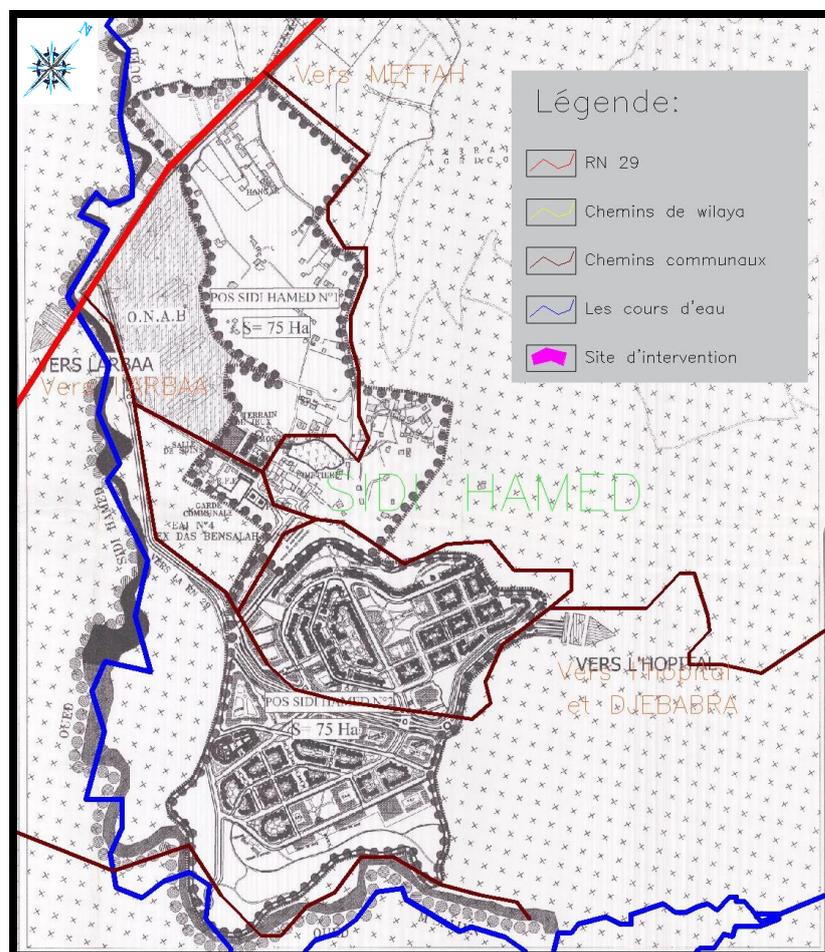


Figure 3 - 26: Schéma d'accessibilité de l'aire d'étude. (Source : PDAU MEFTAH 2017)

V - 2 - L'état des lieux :

V - 2 - a - Etude de système viaire :

Il existe 3 types de parcours:

-Voies principales: RN.29 (parcours centralisant **premier** degré).

-Voies secondaires: Ceux sont des rues à caractère résidentiel (ex : la voirie qui relie SIDI HAMED avec SAF-SAF et l'hôpital de MEFTAH, parcours centralisant **deuxième** degré).

-Voies tertiaires: Ce sont des voies de dessertes moins importantes que les deux types cités, elles facilitent le déplacement loin du village et des deux cités résidentielles (ex : les voies tertiaires qui mènent vers le lac de SIDI HAMED et autres qui relient entre les quartiers, parcours centralisant **troisième** degré).

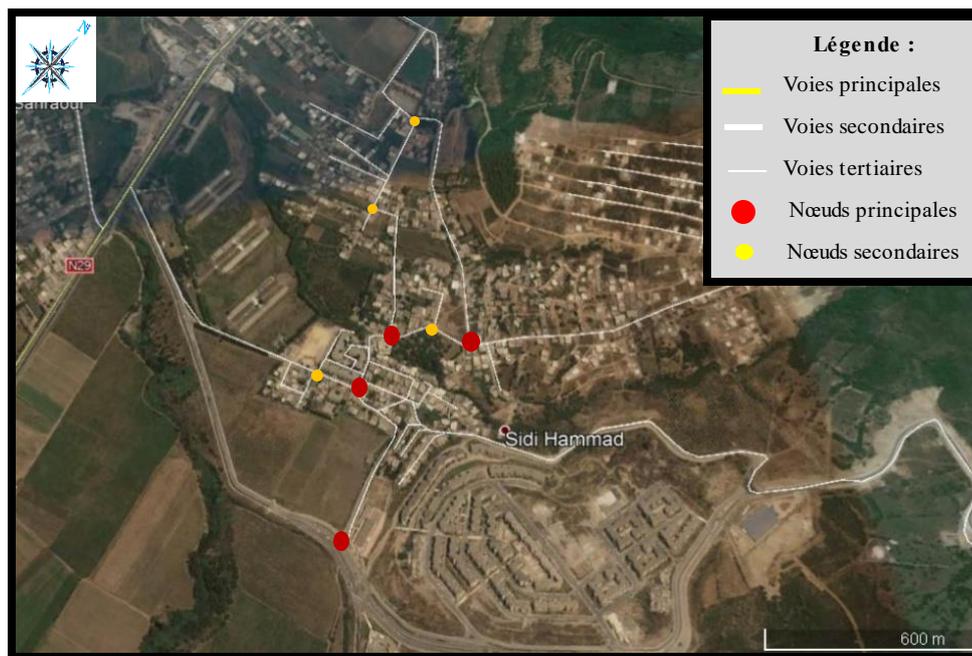


Figure 3 - 27: Schéma de système viaire de l'aire d'étude.

V - 2 - b - Système parcellaire :

Les parcelles du village ne sont pas très bien organisées, on remarque qu'il existe quelques parcelles qui sont organisées et les autres sont anarchiquement positionnées surtout au côté sud du village.

Par contre la nouvelle cité avec ses parcelles, sont bien organisées.



Figure 3 - 28: Schéma du système parcellaire de l'aire d'étude.

V - 2 - c - La structure fonctionnelle :

La structure fonctionnelle de notre cas d'étude est composée en deux entités :

- **Le village :** la concentration de l'habitat individuel est très remarquable dans le village avec quelques équipements de services.
- **La nouvelle cité :** l'habitat collectif est le type plus existant dans ce lieu-là, avec un nombre élevé des équipements de tous types.

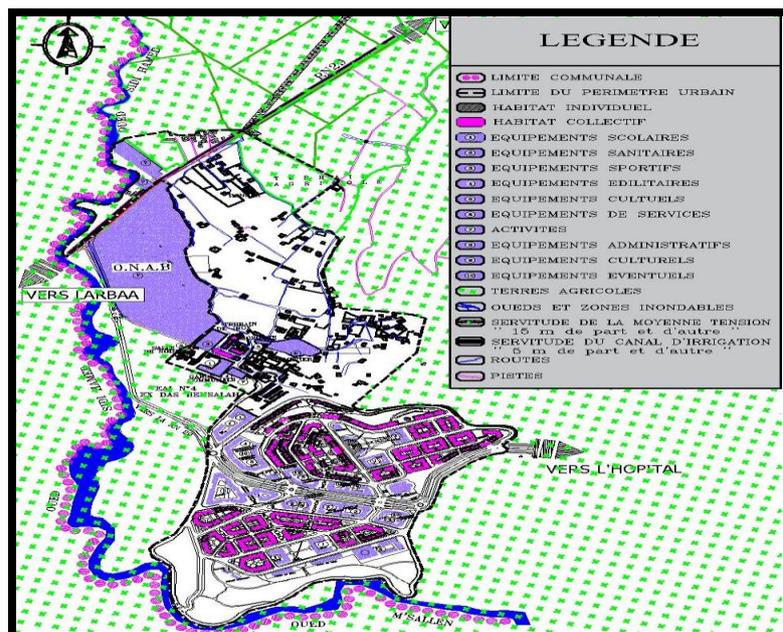


Figure 3 - 29: Schéma de la structure fonctionnelle de l'aire d'étude. (Source : PDAU MEFTAH 2017)

V - 2 - d - Les gabarits :

Pour le village : on remarque que le niveau du gabarit est mineur dans cette zone, ne dépasse pas le R+1, rarement le R+2 et plus

Pour la nouvelle cité : pour les bâtis nouveaux, le gabarit est très élevé et il compte jusqu'à R+6.

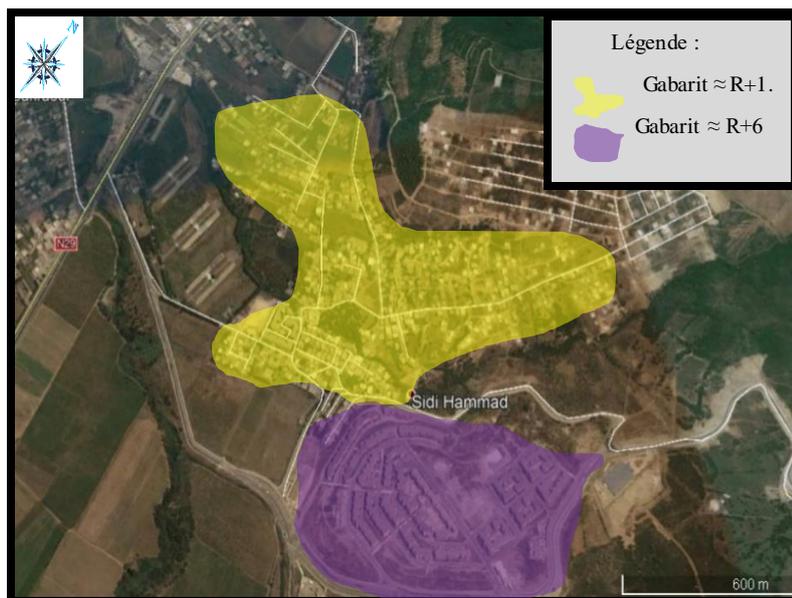


Figure 3 - 30 : Schéma du gabarit de l'aire d'étude.

VI - Les orientations du POS 2017 :

Notre aire d'étude couvre deux POS, P.O.S n°1, et P.O.S n°2.

VI - 1 - POS SIDI HAMED n°1 (le village) :

- Restructuration et densification du quartier,
- Densification du tissu existant,
- Eradication de l'habitat précaire,
- Création des lieux publics tels que jardins et placettes,
- Injection des équipements d'accompagnement,
- Un alignement est obligatoire le long de la route nationale n°29,
- Aménagement des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

VI - 2 - POS SIDI HAMED n°2 (la nouvelle cité) :

- Injecter un programme de logements et d'équipements,
- Création des lieux publics tels que jardins et placettes,
- Aménagement des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement,
- Aménagement des pistes existantes,
- Prévoir les équipements d'accompagnement suivant les besoins enregistrés,
- Création d'un boulevard central à double voie là où il y aura une concentration des équipements structurants,
- Création d'une voie périphérique, qui va assurer plus de fluidité de circulation,
- Aménagement des passages piétons pour assurer la liaison entre les îlots,
- Désenclavement de la partie sud par la création de voies de dessertes,
- Aménagement d'oued M' SALLEN par le système de gabionnage ou de digue ouverte.⁴³

VI - 3 - Critique des POS :

A travers notre lecture des propositions d'aménagements les différentes POS de notre aire d'étude notamment POS n°1, POS n°2 on a constaté que ces derniers étaient bien gérés, d'autant une présence de mixité fonctionnelle, et d'une autre part faut souligner aussi le problème de standardisation des interventions ce qui va favoriser le phénomène de l'étalement urbain au détriment des terres agricole.

Ainsi, il faut attaquer la décision de création du zone d'activité près de la nouvelle cité à côté sud, et surtout qu'elle est située au plein de la nature et des espaces verts vierge qu'elles doivent être des milieux de détente ou bien de loisirs, mais la décision politique avec sa poids élimine le projet d'un parc urbain dans cette zone.

Proposition d'aménagement du lac de SIDI HAMED qui est négligé et mise en valeur leur rôle, aussi le renforcement du côté naturel de l'agglomération en respectant les notions du développement durable.

43 PDAU DE MEFTAH, phase I, 2017.

VII - Démarche d'intervention :**VII - 1 - A Objectif:**

Consolidation d'une périphérie en créant un parc urbain pour diminuer le manque des espaces publics de notre cas d'étude, il sera prévu un aménagement d'un terrain en pente pour profiter de la nature et le cultiver.

VII - 2 - Proposition urbaine :*VII - 2 - a - Structuration du réseau viaire :*

Installer un réseau viaire hiérarchisé avec des voies au sein du parc qu'elles sont des voies piétonnes larges non mécaniques sauf pour les services ou bien d'urgence, qui assure une bonne perméabilité dans la zone et la continuité du système existant.

VII - 2 - b - Structuration d'un espace public (parc urbain) :

Pour donner un aspect écologique et une vision durable au quartier et offrir un ensemble d'espaces publico-collectifs sous forme d'espace vert (parc urbain), commerces, activités sportif culturel, et loisir... afin de créer une certaine vivacité et liens entre les occupants de l'espace et cultiver une dynamique sociale.

VII - 2 - c - Structuration fonctionnel :

Assurer la mixité fonctionnelle en créant des immeubles de différents types pour le service, pour assurer le confort des usagers et les offrir des services dans le parc.

VII - 2 - d - Dimensions durable:

Minimiser les impacts du béton sur l'environnement et prendre en compte le confort et la santé de l'utilisateur, aussi l'utilisation des matériaux locaux et qui répond bien à la nature.

Le cheminement de travail pour atteindre notre plan d'aménagement et notre but de créer un parc urbain près de la nouvelle cité, est défini par ces étapes suivantes :

Etape 01 : Actions à mener :

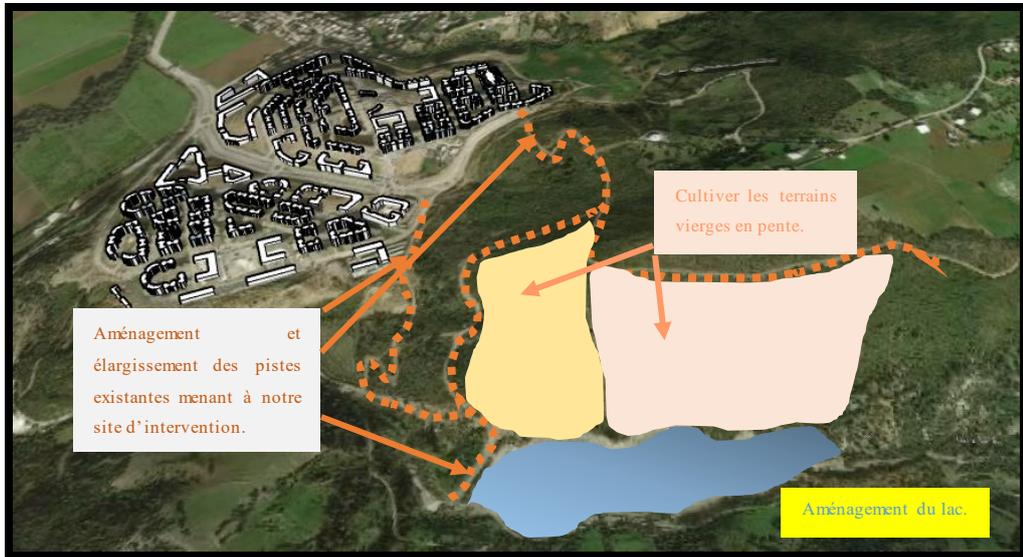


Figure 3 - 31: Schéma d'intentions du site d'intervention.

Etape 02 : Schéma de structure viaire :

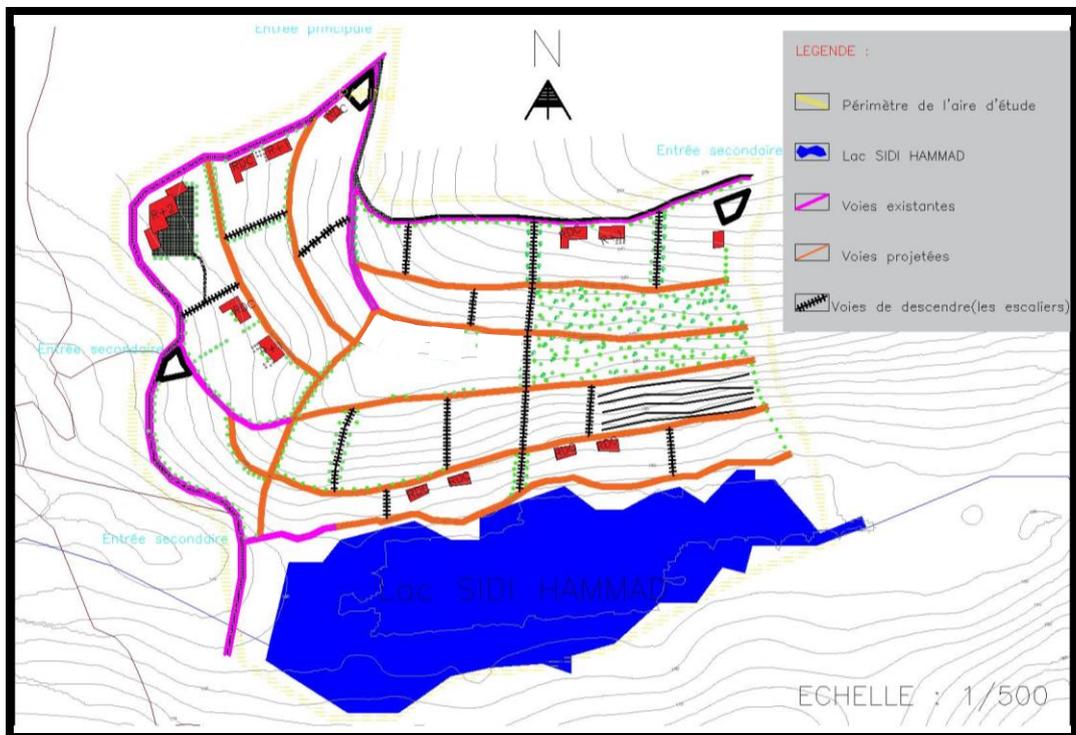


Figure 3 - 32: Schéma de structure viaire du site d'intervention.

Etape 03 : Schéma d'affectation et stratégie urbaine :

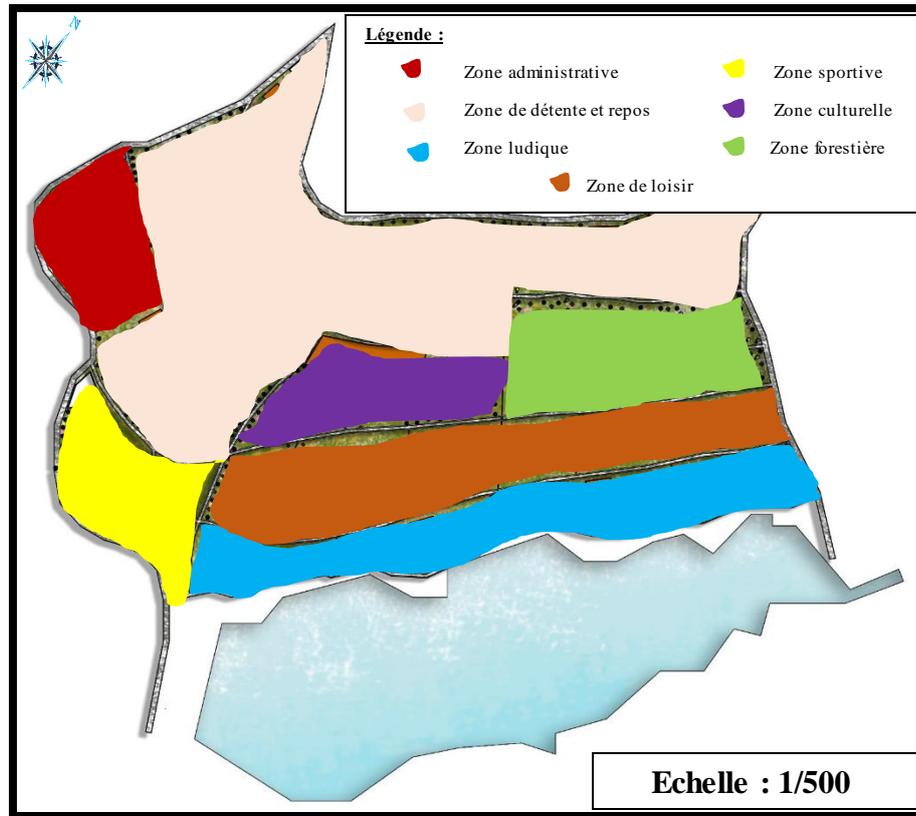


Figure 3 - 33: Schéma d'affectation et stratégie urbaine du site d'intervention.

VIII - Projet architectural :

VIII - 1 - Choix du projet :

Nous avons choisi un projet qui rassemble les différents points du développement durable (environnemental, culturel, économique, social et écologique), dans un écomusée ce dernier comporte des activités multiples : culturelles, historiques, restaurations et d'autres, Qui vont participée à la mixité sociale et fonctionnelle.

Aussi on a choisi un écomusée à une échelle mineure (échelle de la région de MEFTAH), parce que cette région est négligeable de plusieurs côtés, tant que le côté culturel et environnemental, pour renforcer et améliorer ce côté-là.

VIII - 2 - Définition des différents concepts :*VIII - 2 - a - Définition de l'écomusée :*

L'écomusée est une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, conservation, présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent.

VIII - 2 - b - Les objectifs de l'écomusée :

Les missions définies à l'article I sont réalisées par la mise en œuvre notamment des actions suivantes :

- Etablissement de l'inventaire du patrimoine mobilier et immobilier de l'écomusée.
- Conservation physique et présentation des collections d'objets et de documents relatifs à ce territoire.
- Organisation d'expositions, animations et autres manifestations.
- Etude, en liaison avec les services régionaux de l'Inventaire général, des éléments significatifs du patrimoine local, mobilier, immobilier, situés sur l'aire de rayonnement de l'écomusée.
- Formation de spécialistes (conservateurs, enseignants, chercheurs, techniciens) en coopération avec les organismes d'enseignement et de recherche.
- Conservation et communication des données de la recherche.
- Elaboration et mise en œuvre avec l'aide des établissements scolaires et universitaires d'actions de sensibilisation et de diffusion.
- Présentation pédagogique du territoire sur lequel est installé l'écomusée.

VIII - 2 - c - Fonctionnement de l'écomusée :

Le fonctionnement de l'écomusée est déterminé par les règles qui régissent la gestion des établissements qui en ont la charge.

Toutefois, la spécificité des écomusées se traduira par la mise en place de trois comités devant garantir la qualité scientifique de l'entreprise et assurer la participation effective de tous les intervenants.

Selon la nature juridique de l'écomusée, selon son importance, le système des trois comités pourra recevoir une formalisation plus ou moins poussée.

Les trois comités évoqués ci-dessus sont les suivants : le comité scientifique, le comité des usagers et le comité de gestion.

VIII - 2 - d - Statut de l'écomusée :

La maîtrise d'ouvrage d'un écomusée peut-être assurée par une collectivité locale, un établissement public, un syndicat mixte, une association, une fondation. ⁴⁴

VIII - 3 - Analyse des exemples :

VIII - 3 - a - L'Écomusée Berbère de la vallée de l'OURIKA :

A 37km de Marrakech, dans le village de TAFZA, se trouve l'Ecomusée Berbère de l'OURIKA. Le bâtiment, restauré traditionnellement, présente des objets de l'univers de la femme Amazigh: tapis, voiles, bijoux, poteries et photographies. L'Ecomusée est aussi actif sur le plan social: des projets sont réalisés en lien avec la population et des associations locales, par exemple un internat pour que les élèves aillent au collège. L'Ecomusée est un point de départ pour de multiples activités dans la vallée : randonnées, circuits verts, ateliers de poterie, visite des salines, cascades, oueds (rivières).



Figure 3 - 34: Vue sur l'écomusée de l'OURIKA. (Source : <https://voyagir.org>)

⁴⁴ LECAT, JP. Article1 de la charte d'écomusée.

VIII - 3 - b - L'Écomusée du pays de Rennes :

Est un écomusée français situé au sud de Rennes. Aménagé dans l'ancienne ferme de la Bêtainais aux portes de la capitale régionale, l'Écomusée du pays de Rennes a pour but de valoriser le patrimoine du pays de Rennes, de sensibiliser, d'éduquer les visiteurs, locaux et touristes, à la conservation de ce patrimoine, et de mettre en relation les différents acteurs culturels du territoire.

Le musée occupe le bâtiment principal de la remarquable ferme de la Bêtainais. Sur 1 200 m², le parcours muséographique retrace l'évolution du pays de Rennes du XII^e siècle à nos jours, à partir de l'histoire de la ferme et de ses habitants en abordant des thèmes très divers comme l'architecture, l'agriculture, le cadre de vie, les relations ville-campagne



Figure 3 - 35: Vue sur l'écomusée du pays de RENNES. (Source : <https://www.radiolaser.fr>)

VIII - 4 - Localisation du site :

Notre site d'intervention est situé au sud de l'agglomération du SIDI HAMED, près de la nouvelle cité, il se situe sur un terrain accidenté près de 30%, son direction est vers ouest et une côté vers le nord.

Il est relié par des pistes mal aménagées avec la nouvelles cité, dans une assiette de 40Ha du terrain vierge en plein nature, avec un lac de 1Ha situe dans le côté ouest du site.

VIII - 5 - Les concepts du projet :

VIII - 5 - a - Genèse et composition :

Après l'analyse du site qui situe au centre du parc avec une surface de 1.7 Ha, et une forme trapézoïdale qui se situe dans une assiette la plus moins pentue, on a suivi les courbes de niveau pour finir avec une forme dynamique avec différents de niveaux, pour produire une forme inspirée d'un insecte volant qui est la libellule.

Le premier niveau c'est un demi-niveau en face du lac, et le deuxième niveau est suivi le long de la courbe de niveau, et le troisième est au-dessus du deuxième niveau.

VIII - 5 - b - Les principes de distribution :

Notre écomusée se constitue de deux entités articulées avec une espace circulaire qui relie entre eux, pour cela le projet est accessible de toutes les côtés, donc on a cinq accès, l'un est par le côté EST par un espace descendu avec la pente, d'autre du côté OUEST par l'espace circulaire qui relie les deux entités, et deux accès au NORD menant vers deux espaces différentes, et enfin un accès par un pont qui relie entre une voie surélevé avec le troisième niveau.

Pour la circulation entre l'écomusée on a deux types, vertical et horizontal, le premier type est défini par les escaliers et les pentes cultivées, et le deuxième type est déterminé par les couloirs, les espaces de détente et les halls.

VIII - 5 - c - Traitement architectural :

On a utilisé différents matériaux dans ce projet, tel que le métal, le béton et le verre de différents types, aussi la pierre à l'intérieur.

Pour les façades, ce sont bien orientées vers le lac pour profiter des vues stratégiques, et aussi vers l'environnement et la nature vierge, et les ouvertures sont hiérarchisées selon les besoins et l'emplacement des espaces.

VIII - 5 - d - Programme qualitatif et quantitatif :

Les espaces		Surfaces (m ²)
NIVEAU 1	Salle de conférence	313,4
	Restaurant	375
	Boutique 1	53,3
	Boutique 2	58,5
	Salle d'exposition temporaire	354
	Galerie d'exposition	904,3
NIVEAU 2	Hall d'accueil 1	61,3
	Salle d'exposition permanente	578,3
	Hall d'accueil 2	54,5
	Local technique	25,8
	Agence d'association	47,7
	Atelier 1	60,2
	Atelier 2	61,2
	Atelier 3	114,9
NIVEAU 3	Bibliothèque	512,5
	Bureaux administratives	244,2
	Bureau de recherche	310,5

Tableau 3 - 1: programme qualitatif et quantitatif du projet architectural.

CONCLUSION DU CAS D'ETUDE

Nous avons voulu à travers notre intervention, de donner une nouvelle image à la ville à travers un développement durable urbain et architectural, on assurant la liaison entre l'architecture et la préservation de l'environnement de la ville face à la pollution de la zone industrielle, Prenant en compte les différents aspects urbains afin d'assurer un bon fonctionnement urbain, économique et sociale en intégrant des notions écologiques dans la ville.

La conception de l'espace vert pour les seules causes hygiénistes et esthétiques est maintenant dépassée. De même, ce n'est plus seulement un ensemble de mesures contre la pollution.

Le parc est de véritable entité de la ville. C'est d'objet géographique concret car cet espace apporte des informations sur une « nature » spécifique et c'est d'espace aménagé et approprié par des usagers. Les parcs urbains se dessinent comme des « espaces inédits, instruments de l'ouverture et réponses aux enjeux de l'habitabilité de la ville ».

On a étudié l'espace vert comme un paysage urbain associant la nature et ses usagers mais également les pratiques associées aux représentations de ces derniers.

CONCLUSION GENERALE

Ce qu'on peut déduire de cette recherche c'est que l'étalement urbain caractérise la ville contemporaine, et que cette dernière se construit d'abord et surtout en périphérie. Les périphéries constituent un formidable et hétérogène gisement de formes urbaines, de « mosaïque sociale », de paysages remodelés, de modes d'organisation, de principes d'aménagement et de modes de vie.

La démarche du projet urbain, basée sur l'histoire et le territoire, a par contre pu préciser et cerner les contours de cette question. Cette démarche n'est cependant pas généralisable, mais plutôt spécifique à chaque ville et à chaque situation.

Après le processus de formation et de transformation des villes, nous constatons que chaque lieu dans la ville est spécifique en jouant un rôle structurant dans la forme urbaine de la ville.

Dans un premier temps, on a tenté une compréhension de 'la ville' et du phénomène d'urbanisation : on s'est intéressé aux mutations, évolutions et aux problèmes urbains à travers le temps et l'espace. On s'est focalisé sur la tendance à l'étalement anarchique que connaissent la périphérie de la ville de MEFTAH, une tendance qui est parvenu à démontrer ses limites, en provoquant des dysfonctionnements, des ruptures, des inégalités, des fragmentations et de multiples crises urbaines.

Après on a posé des questions pour améliorer et trouver des solutions pour les problèmes de notre ville, afin d'ajouter des hypothèses et des objectifs à atteindre.

Après la lecture de la ville et de l'aire d'étude, aussi l'aménagement qu'on a fait et le projet proposé, on a abouti plusieurs points qu'on a proposé et on pense que notre travail à répond à plusieurs questions et trouver des solutions à plusieurs niveaux, territorial, environnemental, architectural, social et culturel

REFERENCES

Articles :

1. ANTONI, J-P et YOUSOUFI, S. (2007) : « *Etalement urbain et consommation d'espace. Etude comparée de Besançon, Belfort et Montbéliard* ». Revue géographique de l'Est, vol. 47/3, mis en ligne en 2011 sur : rge.revues.org/1433
2. ARLAUD, S. Jean, Y. ROYOUX, D. (2005) *Urbain-rural*. Rennes : Nouveaux liens, nouvelles frontières. (PUR).
3. ASCHER, F. (1992) « *Les ambiguïtés porteuses de la notion de projet urbain* » in MASBOUNGI, A. *Comprendre, penser et construire la ville. Projet urbain*. France : Editions du STU, *De l'intention à la réalisation, repères méthodologiques*, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
4. CERTU, « *Nature en ville* », in CERTU, www.certu.fr, mars-avril 2011.
5. CHARRIER, J.B. (1988) *Villes et campagnes*. Masson. (Coll. Géographie).
6. CORMIER, L., LAJARTRE, A.B.D., et CARCAUD, N. (2010) *La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites*. CYBERGEO: EUROPEAN Journal of GEOGRAPHY.
7. COTTEL, L. *Prise en compte de la trame verte urbaine par les politiques publiques : cas d'étude : l'Agglomération tourangelle*. 90 p.
8. DEVILLERS, Ch. (12 et 13 mars 1979) « *Le projet urbain* », in *Architecture : recherche et action, Actes du colloque*. Marseille/Palais des Congrès ; Paris : Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également: DEVILLERS, Ch. (mai 1983) *Pour un urbanisme de projet*; (1994) *Conférences paris d'architectes*. Pavillon de l'arsenal – DEVILLERS, Ch. (1994) *Le projet urbain*, et RIBOULET, P. (1994) *La ville comme œuvre*. Paris : éd. du Pavillon de l'arsenal.
9. FEDENATUR, « *Espaces Nature de Tours* », in FEDENATUR, www.fedenatur.org, mars-avril 2011.
10. LECAT, JP. Article 1 de la charte d'écomusée.

11. Séminaire : « projet urbain en périphérie ». SEDOUD, A, Professeur, U. de Blida, séminaire master architecture et projet urbain, université SAAD DAHLEB BLIDA, 2016.
12. UNFPA, 2007, Etat de la population mondiale 2012, Rapport, <http://www.unfpa.org>
13. VERON, J. (2007) « *La moitié de la population mondiale vit en ville* ». N° 435, in Population et sociétés, INED, consultable sur ined.fr.

Sites :

1. <http://miramas-lacarraire.architzen.com>.
2. <http://www.and.dz>
3. <http://www.collectifetc.com/miramas-parc-de-la-carraire/>
4. <https://opla.dz/parc-dounia/>
5. <https://www.citypopulation.de>.
6. <https://www.citypopulation.de>.
7. <https://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/41355>
8. <https://www.miramas.fr/mon-agenda/projet-damenagement-du-parc-de-la-carraire>.

Thèse et mémoire de recherche :

1. BELBACHA, M L. (Juin 2011) « *La capacité de charge touristique au sein de la démarche du Projet urbain pour un tourisme durable- Cas de Constantine* ». Université MENTOURI de CONSTANTINE : Mémoire de Magistère, 12 p.
2. TESSA, A. (1999) *Thèse de magister : la zone d'expansion touristique outil d'aménagement du territoire et méthode d'analyse spatiale*, TIZI OUZOU.
3. Thèse de Magister, BENAMAR, A, *Analyse systémique du parc Dounia "Parc des grands vents" – Alger, 2009, TLEMCEN.*

4. BONILLO, J. L. (Mars 2011) *Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain*. Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.MARSEILLE.

Ouvrage :

1. AYMONINO, C. BRUSSATI, M. FBBRI, G. Lens, M. LEVERO, P. LUCIANETTI, S. ROSSI, A. (1999) *La CITTA DI PADOVA*. Roma.
2. BAUD, P. BOURGEAT, S. BRAS, C. (2003). Paris : Dictionnaire de géographie, 544 p. (Hatier).
3. BERGER, M. (1989) « *Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes : la production des espaces périurbains en France et dans les pays développés d'économie libérale* ». 89-106 p. (Strates, n°4).
4. BONILLO J. L. (1995) *L'analyse morphologique et le projet urbain*. N° 118 : Inter géo-Bulletin.
5. BONILLO, J-L. (1995) *L'analyse morphologique et le projet urbain INTERGEO-BULLETIN* », n° 118.
6. BRUNET, R. et al. (1993), *Les mots de la géographie*. Paris : dictionnaire critique, 520 p. (Reclus/La documentation Française).
7. DENISE, P. THIERRY, P et RICHARD, K. (2006). Dictionnaire La ville et l'urbain, ANTHROPOS-ECONOMICA, 320 p.
8. DEVILLERS. Ch. (Mars 1979) *Au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action*. Palais des Congrès de Marseille.
9. DUMONT, M. (2008) *Lire et expliquer les espaces habités contemporains*. La géographie : Armand Colin.
10. GODIER, P& TAPIE, G & SORBET, C. (2004) « *Bordeaux, métropole un future sans rupture* ». Edition Parenthèse, 50 p.
11. HUET, B. (octobre 1995) " *L'enseignement du projet d'architecture* ". Paris- La défense : MARABDI, J-F, direction de l'architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports, p 85.
12. LACAZE, J. P. *Aménager sa ville*, Paris : Ed. Le moniteur, P 13.
13. MERLE, A. (2011) *Eléments de réflexion sur l'intermédiarité en géographie*, L'Information Géographique, volume 75, 88-99 p.
14. Panerai, P. (1999) *Analyse urbaine*, Editions Parenthèse, P75.

15. REYGROBELLET, B. (2007). *La nature dans la ville: biodiversité et urbanisme*, 174 p.

Instruments d'urbanisme :

1. PDAU DE MEFTAH, phase I, 2008.
2. PDAU DE MEFTAH, phase I, 2017.
3. PDAU DE MEFTAH, phase I, 2017.

ANNEXES

Annexe 1 :

Le parc recèle d'importantes potentialités concernant la flore tant par sa diversité que par sa richesse.

variété	La forme	utilisation	feuillage
Chêne vert		Bois noble, excellent bois de chauffage.	Persistant.
Cèdre		Résistant et durable pour la construction, éloigne les insectes et les vers odeur remarquable.	Persistant.
Pin d'Alep		Charpenterie structure.	Persistant.
Houx		Permet de former des haies semi défensives.	Persistant.
Chêne liège		Revêtement de sol, bon isolant thermique et acoustique.	Persistant.

Les mobiliers urbains :

Des auteurs définissent le mobilier urbain ainsi : « Ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service offert par la collectivité »

Il peut donc aussi bien s'agir : de mobilier de repos : bancs, banquettes, sièges, tables qui sont souvent présent dans un espace public et qui sont utilisé pour soit pour une courte durée comme manger ou se reposer, soit pour une longue durée comme lire un journal par exemple.





Annexe 2 :

Tableaux des activités et des exigences :

Fonction élémentaire	Salle d'exposition
activités	Exposition, renseignement, vente et orientation.
Personnes participant à l'activité	Exposants, visiteurs et clients.
Mobilier, matériel et équipements	Stands d'expositions, panneaux d'affichage, murs d'exposition et des surfaces numériques.
Relation et position	Grands espaces
Exigences techniques	Isolations acoustiques et thermiques, éclairage artificiel prédominant, réseaux électriques, matériel informatique.
Exigences structurelles	Grande hauteur
Exigences esthétiques et d'ambiance	Choix des luminaires (claires), parois déconstruites, ambiances spectaculaires.
Exigences environnementales	Ventilation et chauffage naturel et isoler les nuisances sonores.

Fonction élémentaire	Parcours
activités	Promenade, halte et contemplation.
Personnes participant à l'activité	Visiteurs, exposants et clients.
Mobilier, matériel et équipements	Mobilier urbain, protection (soleil et intempéries), aménagement (végétation, eau..).
Relation et position	Autour d'écomusée et en plein du parc.
Exigences esthétiques et d'ambiance	Parcours soigneusement tracés.
Exigences environnementales	Sol de différents types, couleur claires et réduire la pollution lumineuse.

Fonction élémentaire	Salle de conférence
activités	Communication, débats et projections.
Personnes participant à l'activité	Professionnels, clients, représentants et visiteurs.
Mobilier, matériel et équipements	Matériels de projection et de communication, micros et hauts parleurs, places assises.
Relation et position	Loin du bruit et bien accessibilité.
Exigences techniques	Isolations acoustiques et thermiques, matériel informatique.
Exigences structurelles	Grande portée et hauteur et pas d'obstacle physique.
Exigences esthétiques et d'ambiance	Eclairage artificiel.
Exigences environnementales	Régénération de l'air et déshumidification de la salle.

Fonction élémentaire	Salle d'exposition permanente
activités	Expositions artistiques ou artisanales, ventes et découvertes.
Personnes participant à l'activité	Artistes, promoteurs et visiteurs.
Mobilier, matériel et équipements	Ateliers, comptoirs et vitrines.
Relation et position	Espace central à proximités des espaces de circulations.
Exigences techniques	Isolations acoustiques et thermiques, matériel informatique.
Exigences structurelles	Eclairage artificiel, éclairage zénithal et des isolations thermiques, phoniques et polluants).
Exigences esthétiques et d'ambiance	Eclairage variant et murs sculptés.

Organisation des salles d'exposition :

La protection des œuvres mises en exposition est l'une des préoccupations du projet.

La conception des salles d'exposition est sous forme d'une boîte dans la boîte, ce type d'organisation d'espace nous permet de contrôler la lumière et l'humidité d'une manière plus performante. Plus on rentre à l'intérieur plus le contrôle de lumière et d'humidité est plus performant ce qui signifie aussi le meilleurs espace pour réceptionner les objets d'une grande valeur et sensibilité.

Sécurité et issues de secours :

Afin d'assurer la sécurité des usagers du bâtiment, le projet est doté de plusieurs dispositifs.

1-les issues de secours :

Les différentes parties du projet disposent de distributions verticales reliées entre elles par le hall d'accueil.

Sur chaque distribution une cage d'escalier qui est à la fois pour le service mais qui peut aussi jouer le rôle d'issue de secours. Chacune de ces dernières donne accès vers l'extérieur et se trouve séparée par des portes coupe-feu.

2-Espace de dégagement :

Dans le projet on a essayé de prévoir des espaces de dégagement pour les espaces accueil un grand public, on a deux espaces : le premier est la galerie d'exposition (atrium) d'accueil qui est à la fois pour l'orientation et la détente mais en cas d'incendie cette espace devient

un espace de regroupement pour évacuation. Le deuxième espace est mis en relation directe avec la salle d'exposition et l'entrée principale n°2.

3-Dispositifs techniques :

Il s'agit de tous les appareils et solutions techniques de sécurité comme :

Les portes coupe-feu, détecteur de fumée, système d'arrosage automatique (en cas d'incendie).

Références programmatique :

Afin d'élaborer le programme quantitatif et qualitatif, on a pros appuis sur l'analyse d'exemples qui s'inscrivent dans une démarche environnementale.

Contexte environnemental:

L'intégration de la durabilité et l'utilisation des matériaux durable et chantier propre.

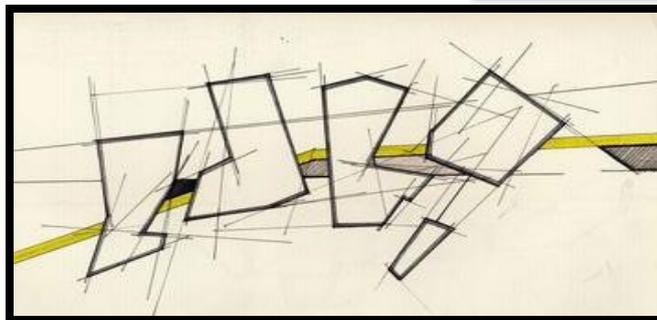
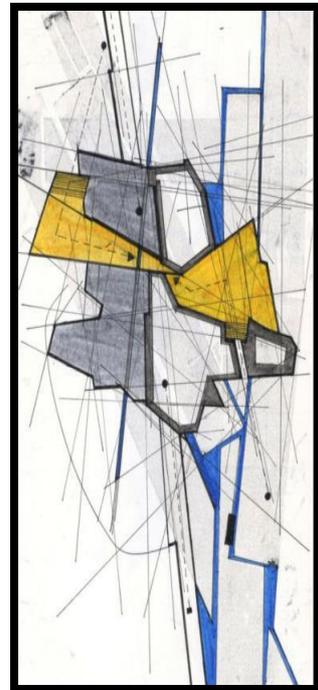
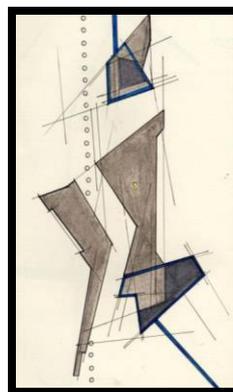
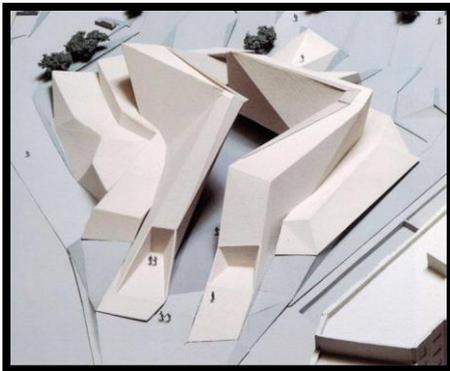
Contexte urbain:

Accessibilité optimal, la transparence pour offrir un spectacle vivant.

Contexte paysager :

Activités sportif extérieur et l'insertion des paysagères.

Inspiration et Concept :

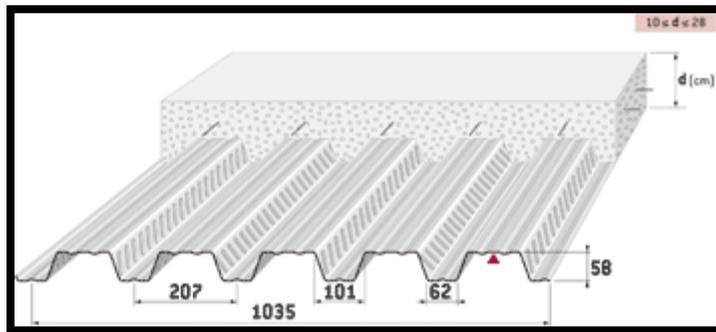




Annexe 3 :

Système structurel :

Pour la structure porteuse de notre projet, nous avons opté pour une structure métallique avec Plancher collaborant, Contreventer en X pour libérer l'espace.



Détails du plancher collaborant.

Avantage de l'ossature métallique :

- Une meilleure organisation de chantier ;
- Structure légère et résistante ;
- Permet une grande portée ce qui libère plus les espaces construits et admet un usage plus souple et plus efficace de ces derniers (les grandes salles d'expositions, salle de conférence) ;

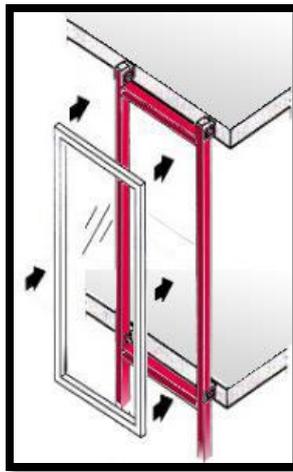
Ainsi selon l'entreprise " Access steel" les avantages de la structure métallique sont :

- Facilité de mise en œuvre ce qui réduit les délais de réalisation.

- Les réseaux techniques peuvent être intégrés dans la hauteur de la structure (pas besoin d'augmenter la hauteur des étages).
- Les coûts de protection incendie peuvent être réduits grâce à la massivité des poutres de grande portée.
- Les coûts de la structure métallique n'augmentent pas de façon significative en dépit des plus grandes portées.

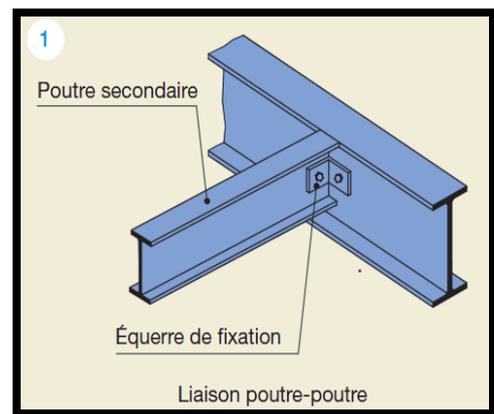
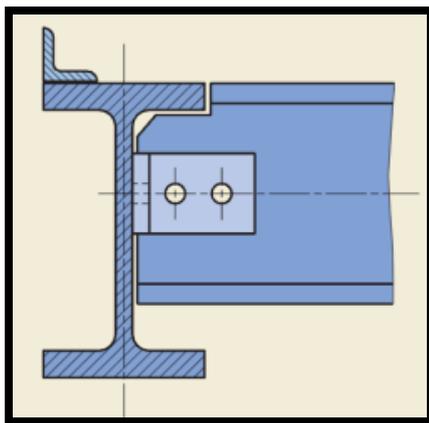
Vitrage :

La technique de montage sur grille du vitrage de la partie en mur rideau.



Détails du vitrage, montage sur grille.

Détails de l'assemblage :



Les matériaux :

Les matériaux choisis sont principalement durables accentuant la sensation du confort et du bien-être des usagers, à savoir :

1. **Le verre** : permet l'optimisation de la lumière naturelle, mais il faut limiter sa superficie ou le protéger pour réduire ses inconvénients (conservation/déperdition de chaleur).

2. **L'acier** : utiliser pour la structure et certains escaliers, matériau fin et durable.

3. **Plaque aux plâtres** : utiliser pour le faux plafond et habillage des poteaux, pour ses caractéristiques acoustique, thermique et esthétique.

4. **Le bois** : utiliser pour le revêtement des sols, offre une ambiance chaleureuse proche de l'ambiance domestique, une sensation de confort et une bonne isolation acoustique.

L'atrium :

L'atrium est un espace fédérateur, articule et centralise les activités. Génère de l'éclairage naturel, sert de régulateur thermique. Il se développe sur toute la hauteur invitant la lumière naturelle à se propager et à agrémenter les espaces d'une ambiance lumineuse naturelle.

